

THE SENATE OF CANADA
LE SÉNAT DU CANADA

**Order Paper
and
Notice Paper**

**Feuilleton
et
Feuilleton des Avis**

N° 101

Tuesday, November 29, 2005

Le mardi 29 novembre 2005

Hour of meeting
2:00 p.m.

Heure de la séance
14 heures

For further information contact the
Journals Branch – 992-2914

S'adresser à la Division des Journaux pour
toute demande de renseignements – 992-0885

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

1. Senators' Statements.
2. Tabling of Documents.
3. Presentation of Reports from Standing or Special Committees.
4. Government Notices of Motions.
5. Introduction and First Reading of Government Bills.
6. Introduction and First Reading of Senate Public Bills.
7. First Reading of Commons Public Bills.
8. Reading of Petitions for Private Bills.
9. Introduction and First Reading of Private Bills.
10. Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations.
11. Notices of Motions.
12. Notices of Inquiries.
13. Presentation of Petitions.
14. Question Period.
15. Delayed Answers.
16. Orders of the Day.
17. Inquiries.
18. Motions.

AFFAIRES COURANTES

1. Déclarations de sénateurs.
2. Dépôt de documents.
3. Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux.
4. Avis de motions du gouvernement.
5. Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement.
6. Introduction et première lecture de projets de loi d'intérêt public du Sénat.
7. Première lecture de projets de loi d'intérêt public des Communes.
8. Lecture de pétitions introducives de projets de loi d'intérêt privé.
9. Introduction et première lecture de projets de loi d'intérêt privé.
10. Dépôt de rapports de délégations interparlementaires.
11. Avis de motions.
12. Avis d'interpellations.
13. Présentation de pétitions.
14. Période des questions.
15. Réponses différées.
16. Ordre du jour.
17. Interpellations.
18. Motions.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Nil

INQUIRIES

Nil

MOTIONS

Nil

REPORTS OF COMMITTEES

Nil

OTHER BUSINESS

Rule 27(3) states:

Unless previously ordered, any item under "Other Business", "Inquiries" and "Motions" that has not been proceeded with during fifteen sittings shall be dropped from the Order Paper.

Consequently, the number appearing in parenthesis indicates the number of sittings since the item was last proceeded with.

SENATE PUBLIC BILLS**No. 1. (one)**

November 1, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kinsella, seconded by the Honourable Senator Meighen, for the second reading of Bill S-45, An Act to amend the Canadian Human Rights Act.—(*subject matter referred to the Standing Senate Committee on Human Rights on November 24, 2005*)

No. 2. (two)

October 18, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Ferretti Barth, for the second reading of Bill S-43, An Act to amend the Criminal Code (suicide bombings).—(*Honourable Senator Stratton*)

No. 3. (two)

November 22, 2005—Second reading of Bill S-47, An Act to amend the Criminal Code (impaired driving) and other Acts. —(*Honourable Senator LeBreton*)

No. 4. (three)

November 22, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Goldstein, for the second reading of Bill S-46, An Act respecting a National Philanthropy Day.—(*Honourable Senator Prud'homme, P.C.*)

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

aucun

INTERPELLATIONS

aucune

MOTIONS

aucune

RAPPORTS DE COMITÉS

aucun

AUTRES AFFAIRES

L'article 27(3) du Règlement stipule :

À moins d'ordre antérieur, toute question inscrite aux rubriques « autres affaires », « interpellations » ou « motions », qu'on n'a pas débattue pendant quinze séances, sera rayée du Feuilleton.

En conséquence, le numéro qui apparaît entre parenthèses indique le nombre de séances depuis que cet article a été débattu.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**Nº 1. (un)**

1^{er} novembre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kinsella, appuyée par l'honorable sénateur Meighen, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-45, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne.—(*Teneur renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne le 24 novembre 2005*)

Nº 2. (deux)

18 octobre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Ferretti Barth, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-43, Loi modifiant le Code criminel (attentats suicides).—(*L'honorable sénateur Stratton*)

Nº 3. (deux)

22 novembre 2005—Deuxième lecture du projet de loi S-47, Loi modifiant le Code criminel (conduite avec facultés affaiblies) ainsi que d'autres lois.—(*L'honorable sénateur LeBreton*)

Nº 4. (trois)

22 novembre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Goldstein, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-46, Loi instituant la Journée nationale de la philanthropie.—(*L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.*)

No. 5. (five)

December 1, 2004—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Banks, seconded by the Honourable Senator Corbin, for the second reading of Bill S-6, An Act to amend the Canada Transportation Act (running rights for carriage of grain).—(*Honourable Senator Banks*)

No. 6. (nine)

October 25, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Cook, for the second reading of Bill S-42, An Act to amend the Food and Drugs Act (clean drinking water).—(*Honourable Senator LeBreton*)

No. 7. (eleven)

May 12, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Biron, seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., for the second reading of Bill S-30, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act (RRSP and RESP).—(*Honourable Senator Plamondon*)

No. 8. (twelve)

October 18, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Ringuette, seconded by the Honourable Senator Eggleton, P.C., for the second reading of Bill S-44, An Act to amend the Public Service Employment Act.—(*Honourable Senator LeBreton*)

No. 9. (two)

May 16, 2005—Second reading of Bill S-34, An Act to amend the Department of Justice Act and the Supreme Court Act to remove certain doubts with respect to the constitutional role of the Attorney General of Canada and to clarify the constitutional relationship between the Attorney General of Canada and Parliament.—(*Honourable Senator Cools*)

No. 10. (eleven)

December 9, 2004—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Cochrane, for the second reading of Bill S-15, An Act to prevent unsolicited messages on the Internet.—(*subject matter referred to the Standing Senate Committee on Transport and Communications on February 10, 2005*)

No. 11. (eight)

November 24, 2004—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator St. Germain, P.C., seconded by the Honourable Senator LeBreton, for the second reading of Bill S-16, An Act providing for the Crown's recognition of self-governing First Nations of Canada.—(*subject matter referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on February 22, 2005*)

No. 12. (fourteen)

December 9, 2004—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Stratton, seconded by the Honourable Senator LeBreton, for the second reading of Bill S-20, An Act to provide for increased transparency and objectivity in the selection of suitable individuals to be named to certain high public positions.—(*subject matter referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs on February 2, 2005*)

Nº 5. (cinq)

1^{er} décembre 2004—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Banks, appuyée par l'honorable sénateur Corbin, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-6, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (droits de circulation pour le transport du grain).—(*L'honorable sénateur Banks*)

Nº 6. (neuf)

25 octobre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Cook, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-42, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (eau potable saine).—(*L'honorable sénateur LeBreton*)

Nº 7. (onze)

12 mai 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Biron, appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-30, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (REER et REEE).—(*L'honorable sénateur Plamondon*)

Nº 8. (douze)

18 octobre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Ringuette, appuyée par l'honorable sénateur Eggleton, C.P., tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-44, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique.—(*L'honorable sénateur LeBreton*)

Nº 9. (deux)

16 mai 2005—Deuxième lecture du projet de loi S-34, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice et la Loi sur la Cour suprême afin de préciser le rôle constitutionnel du procureur général du Canada et de clarifier les liens constitutionnels de celui-ci avec le Parlement.—(*L'honorable sénateur Cools*)

Nº 10. (onze)

9 décembre 2004—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Cochrane, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-15, Loi visant à empêcher la diffusion sur l'Internet de messages non sollicités.—(*Teneur renvoyée au Comité sénatorial permanent des transports et des communications le 10 février 2005*)

Nº 11. (huit)

24 novembre 2004—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur St. Germain, C.P., appuyée par l'honorable sénateur LeBreton, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-16, Loi prévoyant la reconnaissance par la Couronne de l'autonomie gouvernementale des premières nations du Canada.—(*Teneur renvoyée au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones le 22 février 2005*)

Nº 12. (quatorze)

9 décembre 2004—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Stratton, appuyée par l'honorable sénateur LeBreton, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-20, Loi visant à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l'autorité publique.—(*Teneur renvoyée au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles le 2 février 2005*)

COMMONS PUBLIC BILLS

Nil

PRIVATE BILLS

Nil

REPORTS OF COMMITTEES**No. 1. (one)**

November 24, 2005—Consideration of the sixteenth report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (fourth interim report on mental health and mental illness) entitled: *A proposal to Establish a Canadian Mental Health Commission*, tabled in the Senate on November 24, 2005.—(Honourable Senator Kirby)

No. 2. (one)

November 24, 2005—Consideration of the thirteenth report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (*committee budget*), presented in the Senate on November 24, 2005.—(Honourable Senator Furey)

No. 3. (one)

November 24, 2005—Consideration of the thirteenth report (interim) of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources entitled: *Water in the West: Under Pressure*, tabled in the Senate on November 24, 2005.—(Honourable Senator Banks)

No. 4. (twelve)

September 29, 2005—Consideration of the seventh report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs (*budget—study on the International Policy Statement—power to hire staff*), presented in the Senate on September 29, 2005.—(Honourable Senator Stollery)

No. 5. (thirteen)

June 20, 2005—Resuming debate on the consideration of the twelfth report of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *Borderline Insecure*, tabled in the Senate on June 14, 2005.—(Honourable Senator Kenny)

No. 6. (thirteen)

September 28, 2005—Consideration of the fourteenth report (interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence entitled: *Wounded: Canada's Military and the Legacy of Neglect*, tabled in the Senate on September 28, 2005.—(Honourable Senator Kenny)

OTHER**No. 23. (two) (inquiry)**

May 19, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Léger calling the attention of the Senate to the importance of artistic creation to a nation's vitality and the priority the federal government should give to culture, as defined by UNESCO, in its departments and other agencies under its authority.—(Honourable Senator Prud'homme, P.C.)

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

aucun

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

aucun

RAPPORTS DE COMITÉS**Nº 1. (un)**

24 novembre 2005—Étude du seizième rapport (quatrième intérimaire) du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, intitulé *Proposition de création d'une Commission canadienne de la santé mentale*, déposé au Sénat le 24 novembre 2005.—(L'honorable sénateur Kirby)

Nº 2. (un)

24 novembre 2005—Étude du treizième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (*budget d'un comité*), présenté au Sénat le 24 novembre 2005.—(L'honorable sénateur Furey)

Nº 3. (un)

24 novembre 2005—Étude du treizième (intérimaire) rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, intitulé *L'eau dans l'Ouest : Une source d'inquiétude*, déposé au Sénat le 24 novembre 2005.—(L'honorable sénateur Banks)

Nº 4. (douze)

29 septembre 2005—Étude du septième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères (*budget—étude sur l'énoncé de politique internationale—autorisation d'embaucher du personnel*), présenté au Sénat le 29 septembre 2005.—(L'honorable sénateur Stollery)

Nº 5. (treize)

20 juin 2005—Reprise du débat sur l'étude du douzième rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *À la limite de l'insécurité*, déposé au Sénat le 14 juin 2005.—(L'honorable sénateur Kenny)

Nº 6. (treize)

28 septembre 2005—Étude du quatorzième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, intitulé *Un Canada Diminué : Les effets de la négligence sur les Forces armées canadiennes*, déposé au Sénat le 28 septembre 2005.—(L'honorable sénateur Kenny)

AUTRES**Nº 23. (deux) (interpellation)**

19 mai 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Léger, attirant l'attention du Sénat sur l'importance de la création artistique dans la vitalité d'une nation ainsi que la place que le gouvernement fédéral devrait accorder à la culture, selon la définition de l'UNESCO, au sein de ses ministères et des autres organismes qui relèvent de sa responsabilité.—(L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.)

No. 34. (two) (inquiry)

November 23, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Gill calling the attention of the Senate to the National Year of the Veteran and the contribution of Aboriginal Peoples.—(*Honourable Senator Dallaire*)

No. 2. (three) (inquiry)

December 7, 2004—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Callbeck calling the attention of the Senate to the present inequities of the Veterans Independence Program.—(*Honourable Senator Callbeck*)

No. 130. (four) (motion)

October 25, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kinsella, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate urge the government to implement assistance through the tax system to ensure that excessive fuel costs are not an impediment for Canadians travelling to and from their place of employment including a personal travel tax exemption of \$1,000;

That the Senate urge the government to take measures to ensure that rising residential heating costs do not unduly burden low and modest income earners this winter, and in winters to come;

That the Senate urge the government to encourage the use of public transit through the introduction of a tax deduction for monthly or annual transit passes; and

That a message be sent to the House of Commons requesting that House to unite with the Senate for the above purpose.—(*Honourable Senator Rompkey, P.C.*)

No. 113. (five) (motion)

June 20, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Poulin, seconded by the Honourable Senator Poy:

That a Special Committee of the Senate be appointed to examine the growing gap between regional and urban Canada;

That research be gathered to consolidate and update current facts and figures regarding this gap;

That testimony be heard to provide an overview of the challenges facing regional areas in several socio-economic areas as transportation, communications, employment, the environment;

That this special committee be authorized to hear testimony in Ottawa and in regions;

That this Special committee be comprised of five members, and that three members constitute a quorum; and that two members be sufficient for the purposes of hearing witnesses;

Nº 34. (deux) (interpellation)

23 novembre 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Gill, attirant l'attention du Sénat à l'occasion de l'année Nationale des Anciens combattants et la contribution des autochtones.—(*L'honorable sénateur Dallaire*)

Nº 2. (trois) (interpellation)

7 décembre 2004—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Callbeck, attirant l'attention du Sénat sur les insuffisances actuelles du Programme pour l'autonomie des anciens combattants.—(*L'honorable sénateur Callbeck*)

Nº 130. (quatre) (motion)

25 octobre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kinsella, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat exhorte le gouvernement à venir en aide aux contribuables canadiens par l'entremise du régime fiscal de manière à ce que le coût du carburant ne pose pas un obstacle aux personnes qui conduisent pour se rendre au travail, notamment par l'instauration d'une exemption fiscale pour déplacements personnels de 1 000 \$;

Que le Sénat exhorte le gouvernement à agir pour faire en sorte que les frais de chauffage résidentiels toujours croissants ne constituent pas un fardeau trop lourd à supporter pour les personnes à faible ou à moyen revenu cet hiver et pour les hivers à venir;

Que le Sénat exhorte le gouvernement à favoriser l'utilisation du transport en commun par l'instauration d'une déduction fiscale applicable aux laissez-passer mensuels ou annuels;

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes réclamant que la Chambre se joigne au Sénat pour appuyer les propositions ci-dessus.—(*L'honorable sénateur Rompkey, C.P.*)

Nº 113. (cinq) (motion)

20 juin 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Poulin, appuyée par l'honorable sénateur Poy,

Qu'il y ait création d'un comité spécial du Sénat chargé d'examiner l'écart entre les régions et les centres urbains du Canada;

Que des recherches soient effectuées pour étayer et mettre à jour les faits et les données concernant cet écart;

Que des témoignages soient recueillis afin d'obtenir un aperçu des problèmes que connaissent les régions dans des secteurs socio-économiques tels que le transport, les communications, l'emploi, l'environnement;

Que ce comité spécial soit autorisé à recueillir des témoignages à Ottawa et en régions;

Que ce comité spécial soit composé de cinq membres, dont trois constituent le quorum, et que deux membres suffisent pour l'audition de témoins;

That the committee be authorized to send for persons, papers and records, whenever required, and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it;

That, pursuant to rule 95(3), the committee be authorized to meet even though the Senate may then be adjourned;

That the committee be authorized to permit coverage by electronic media of its public proceedings, with the least possible disruption of the hearings;

That the committee submit its final report no later than June 30, 2006, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until September 30, 2006;

That the committee be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit its reports with the Clerk of the Senate if the Senate is not then sitting, and that any report so deposited be deemed to have been tabled in the Chamber.—(*Honourable Senator Callbeck*)

No. 32. (seven) (inquiry)

October 25, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Poulin calling the attention of the Senate to the issue of public broadcasting in Canada, with a view to initiating discussion on its role as a public trust.—(*Honourable Senator LeBreton*)

No. 119. (eight) (motion)

September 29, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Joyal, P.C., seconded by the Honourable Senator Grafstein:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology study the following and report to the Senate within three months after the adoption of this motion:

1. The designation by the Historic Sites and Monuments Board of Canada of the Montreal residence of Louis Hippolyte Lafontaine, Prime Minister of United Canada from 1841-42 and 1848-51, located on Overdale Street as a National Historic Monument to be purchased and managed by Parks Canada;
2. The creation of an Interpretation Centre at this Lafontaine residence for the purpose of promoting knowledge about the development of Responsible Government in Canada including the part played by Robert Baldwin, co-Prime Minister and Attorney General of Upper Canada, Joseph Howe from Nova Scotia, Charles Fisher from New Brunswick, and Lord Elgin, then Governor General of United Canada;
3. The role of Parks Canada in establishing a network of historic sites across the country to promote an understanding of our parliamentary democracy and the contributions made to this end by various Prime Ministers throughout our history.—(*Honourable Senator Cools*)

Que le comité soit habilité à convoquer des personnes et à obtenir des documents et des dossiers, au besoin, et à faire imprimer au jour le jour documents et témoignages, selon ses instructions;

Que, conformément à l'article 95(3) du Règlement, le comité soit habilité à se réunir même si le Sénat est ajourné;

Que le comité soit habilité à permettre la diffusion de ses délibérations publiques par les médias d'information électroniques, d'une manière qui perturbe le moins possible ses travaux;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2006 et qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2006 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions;

Que le comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer ses rapports auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.—(*L'honorable sénateur Callbeck*)

Nº 32. (sept) (interpellation)

25 octobre 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Poulin, attirant l'attention du Sénat sur la question de la radiodiffusion publique au Canada, en vue de lancer des discussions sur son rôle comme service d'intérêt public.—(*L'honorable sénateur LeBreton*)

Nº 119. (huit) (motion)

29 septembre 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Joyal, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Grafstein,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie étudie les questions ci-après et en fasse rapport au Sénat dans les trois mois suivant l'adoption de cette motion :

1. La désignation par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de la résidence de Louis Hippolyte Lafontaine, Premier ministre du Canada-Uni de 1841-42 et 1848-51, située rue Overdale à Montréal, comme Monument historique national à être acquise et gérée par Parcs Canada;
2. L'établissement d'un Centre d'interprétation dans la résidence Lafontaine dans le but de promouvoir la connaissance sur l'avènement du Gouvernement responsable au Canada, y inclus le rôle joué par Robert Baldwin, copremier ministre et Procureur général du Haut-Canada, Joseph Howe de la Nouvelle Ecosse, Charles Fisher du Nouveau Brunswick et Lord Elgin, à l'époque, Gouverneur général du Canada-Uni;
3. Le rôle de Parcs Canada dans le développement d'un circuit de sites historiques à travers le pays pour promouvoir la compréhension de l'évolution de notre démocratie parlementaire et la contribution faite par chacun des Premiers ministres du pays tout au long de notre histoire.—(*L'honorable sénateur Cools*)

No. 4. (eleven) (inquiry)

November 4, 2004—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Cools calling the attention of the Senate to:

- (a) November 6, 2004, the sixtieth anniversary of the assassination of Walter Edward Guinness, Lord Moyne, British Minister Resident in the Middle East, whose responsibilities included Palestine, and to his accomplished and outstanding life, ended at age 64 by Jewish terrorist action in Cairo, Egypt; and
- (b) to Lord Moyne's assassins Eliahu Bet-Tsouri, age 22, and Eliahu Hakim, age 17, of the Jewish extremist Stern Gang LEHI, the Lohamei Herut Israel, translated, the Fighters for the Freedom of Israel, who on November 6, 1944 shot him point blank, inflicting mortal wounds which caused his death hours later as King Farouk's personal physicians tried to save his life; and
- (c) to the 1945 trial, conviction and death sentences of Eliahu Bet-Tsouri and Eliahu Hakim, and their execution by hanging at Cairo's Bab-al-Khalk prison on March 23, 1945; and
- (d) to the 1975 exchange of prisoners between Israel and Egypt, being the exchange of 20 Egyptians for the remains of the young assassins Bet-Tsouri and Hakim, and to their state funeral with full military honours and their reburial on Jerusalem's Mount Herzl, the Israeli cemetery reserved for heroes and eminent persons, which state funeral featured Israel's Prime Minister Rabin and Knesset Member Yitzhak Shamir, who gave the eulogy; and
- (e) to Yitzhak Shamir, born Yitzhak Yezernitsky in Russian Poland in 1915, and in 1935 emigrated to Palestine, later becoming Israel's Foreign Minister, 1980-1986, and Prime Minister 1983-1984 and 1986-1992, who as the operations chief for the Stern Gang LEHI, had ordered and planned Lord Moyne's assassination; and
- (f) to Britain's diplomatic objections to the high recognition accorded by Israel to Lord Moyne's assassins, which objection, conveyed by British Ambassador to Israel, Sir Bernard Ledwidge, stated that Britain "very much regretted that an act of terrorism should be honoured in this way," and Israel's rejection of Britain's representations, and Israel's characterization of the terrorist assassins as "heroic freedom fighters"; and
- (g) to my recollections, as a child in Barbados, of Lord Moyne's great contribution to the British West Indies, particularly as Chair of the West India Royal Commission, 1938-39, known as the Moyne Commission and its celebrated 1945 Moyne Report, which pointed the way towards universal suffrage, representative and responsible government in the British West Indies, and also to the deep esteem accorded to Lord Moyne in the British Caribbean.
—(Honourable Senator Prud'homme, P.C.)

Nº 4. (onze) (interpellation)

4 novembre 2004—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cools, attirant l'attention du Sénat sur le :

- a) le 6 novembre 2004 — le soixantième anniversaire de l'assassinat de Walter Edward Guinness, Lord Moyne, ministre britannique, homme exceptionnel résidant au Moyen-Orient et dont les responsabilités incluaient la Palestine, à l'âge de 64 ans des suites d'un acte de terrorisme juif au Caire en Égypte;
- b) les assassins de Lord Moyne, Eliahu Bet-Tsouri, 22 ans, et Eliahu Hakim, 17 ans, du groupe d'extrémistes juifs Stern LeHI, « Lohamé Hérout Israël », (Combattants de la liberté d'Israël), qui, le 6 novembre 1944, l'ont tiré à bout portant lui infligeant des blessures dont il est mort quelques heures plus tard malgré les efforts des médecins personnels du roi Farouk;
- c) le procès et la condamnation à mort en 1945 d'Eliahu Bet-Tsouri et d'Eliahu Hakim, exécutés par pendaison à la prison Bab-al-Khalk au Caire le 23 mars 1945;
- d) l'échange entre Israël et l'Égypte en 1975 de 20 prisonniers égyptiens contre les dépouilles des jeunes assassins Bet-Tsouri et Hakim, leurs funérailles d'État avec les honneurs militaires et leur réinhumation au Mont Herzl à Jérusalem, le cimetière israélien réservé aux héros et personnalités éminentes, funérailles d'État auxquelles ont assisté le premier ministre Rabin et le député du Knesset Yitzhak Shamir, qui ont prononcé l'eulogie;
- e) Yitzhak Shamir, né Yitzhak Yezernitsky en Pologne russe en 1915, et émigré en Palestine en 1935, pour devenir par la suite le ministre des Affaires étrangères d'Israël de 1980 à 1986, puis premier ministre de 1983 à 1984 et de 1986 à 1992, qui, en tant que chef des opérations du groupe Stern LeHI, avait ordonné et planifié l'assassinat de Lord Moyne;
- f) sur les objections diplomatiques de la Grande-Bretagne aux honneurs accordés par Israël aux assassins de Lord Moyne, objections qui ont été transmises par l'ambassadeur britannique en Israël, Sir Bernard Ledwidge, exprimant « le profond regret qu'un acte de terrorisme soit ainsi honoré », le rejet par Israël des représentations de la Grande-Bretagne et la qualification des assassins terroristes par Israël de « héros de la lutte pour la liberté »;
- g) mes souvenirs d'enfance à la Barbade, l'énorme contribution faite par Lord Moyne aux Antilles britanniques, particulièrement à titre de président de la commission royale sur les Antilles britanniques, 1938-39, connue sous la commission Moyne, et le célèbre rapport Moyne de 1945 qui a ouvert la voie au suffrage universel et au gouvernement représentatif et responsable dans les Antilles britanniques, ainsi que la haute estime que l'on témoigne à l'égard de Lord Moyne dans les Caraïbes orientales.—(L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.)

No. 27. (eleven) (inquiry)

September 29, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Oliver calling the attention of the Senate to a new report: *Business Critical: Maximizing the Talents of Visible Minorities, An Employers Guide*, and how this study by the Conference Board of Canada can lead to fundamental changes in the hiring and promotion of visible minorities in both the public and private sectors including the Senate of Canada.—(Honourable Senator Grafstein)

No. 127. (thirteen) (motion)

July 18, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Andreychuk, seconded by the Honourable Senator LeBreton:

That the Senate of Canada join with the House of Commons, in recommending that the term of John Reid, the Information Commissioner of Canada, be extended by an additional year effective from July 1, 2005.—(Honourable Senator Rompkey, P.C.)

No. 24. (fourteen) (inquiry)

June 2, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Carstairs, P.C., calling the attention of the Senate to *Still Not There. Quality End-of-Life Care: A Progress Report*.—(Honourable Senator Corbin)

No. 120. (fifteen) (motion)

June 30, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Andreychuk, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the Senate refer to the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament the issue of developing a systematic process for the application of the Charter of Rights and Freedoms as it applies to the Senate.—(Honourable Senator Andreychuk)

No. 21. (fifteen) (inquiry)

May 10, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Mitchell calling the attention of the Senate to the Province of Alberta and the role it plays in Canada.—(Honourable Senator Prud'homme, P.C.)

No. 22. (fourteen) (inquiry)

May 10, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Fraser calling the attention of the Senate to the work of the IPU.—(Honourable Senator Prud'homme, P.C.)

No. 14. (two) (inquiry)

May 11, 2005—Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Andreychuk calling the attention of the Senate to the need for a strong integrated Department of Foreign Affairs and International Trade and the need to strengthen and support the Foreign Service of Canada, in order to ensure that Canada's international obligations are met and that Canada's opportunities and interests are maximized.—(Honourable Senator Andreychuk)

Nº 27. (onze) (interpellation)

29 septembre 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Oliver, attirant l'attention du Sénat sur un nouveau rapport, *Optimiser les talents des minorités visibles : une affaire de bon sens — Guide de l'employeur*, et sur les changements fondamentaux que cette étude du Conference Board du Canada pourrait entraîner dans l'embauche et l'avancement des minorités visibles dans les secteurs public et privé, y compris au Sénat du Canada.—(L'honorable sénateur Grafstein)

Nº 127. (treize) (motion)

18 juillet 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Andreychuk, appuyée par l'honorable sénateur LeBreton,

Que le Sénat du Canada se joigne à la Chambre des communes pour recommander que le mandat du commissaire à l'information du Canada, M. John Reid, soit prolongé d'un an à compter du 1^{er} juillet 2005.—(L'honorable sénateur Rompkey, C.P.)

Nº 24. (quatorze) (interpellation)

2 juin 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., attirant l'attention du Sénat sur *Nous ne sommes pas au bout de nos peines. Des soins de fin de vie de qualité : Rapport d'étape*.—(L'honorable sénateur Corbin)

Nº 120. (quinze) (motion)

30 juin 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Andreychuk, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P.,

Que le Sénat renvoie au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement la question de l'élaboration d'un processus systématique pour l'application de la Charte des droits et libertés au Sénat.—(L'honorable sénateur Andreychuk)

Nº 21. (quinze) (interpellation)

10 mai 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Mitchell, attirant l'attention du Sénat sur la province de l'Alberta et sur le rôle qu'elle joue au Canada.—(L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.)

Nº 22. (quatorze) (interpellation)

10 mai 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Fraser, attirant l'attention du Sénat sur les travaux de l'UIP.—(L'honorable sénateur Prud'homme, C.P.)

Nº 14. (deux) (interpellation)

11 mai 2005—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Andreychuk, attirant l'attention du Sénat sur la nécessité d'avoir un ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fort et intégré et la nécessité de renforcer et de soutenir le Service extérieur du Canada pour assurer le respect des obligations internationales du Canada et la maximisation de son potentiel et de ses intérêts.—(L'honorable sénateur Andreychuk)

No. 69. (two) (motion)

February 1, 2005—Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kinsella seconded by the Honourable Senator Stratton:

That the Senate urge the government to reduce personal income taxes for low and modest income earners;

That the Senate urge the government to stop overcharging Canadian employees and reduce Employment Insurance rates so that annual program revenues will no longer substantially exceed annual program expenditures;

That the Senate urge the government in each budget henceforth to target an amount for debt reduction of not less than $2/7$ of the net revenue expected to be raised by the federal Goods and Services Tax; and

That a message be sent to the House of Commons requesting that House to unite with the Senate for the above purpose.
—(Honourable Senator Day)

Nº 69. (deux) (motion)

1^{er} février 2005—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kinsella, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que le Sénat exhorte le gouvernement à réduire l'impôt sur le revenu des particuliers pour les contribuables à faible ou à moyen revenu;

Que le Sénat exhorte le gouvernement à arrêter de percevoir des sommes en trop auprès des Canadiens et à réduire les cotisations d'assurance-emploi de manière que les recettes annuelles de ce programme cessent d'être considérablement plus élevées que les dépenses de programmes annuelles;

Que le Sénat exhorte le gouvernement, dans chaque budget à partir de maintenant, à fixer un montant pour la réduction de la dette équivalant à au moins les deux septièmes des recettes nettes que l'on prévoit recueillir au moyen de la taxe sur les produits et services;

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'inviter à se joindre au Sénat aux fins exposées ci-dessus.
—(L'honorable sénateur Day)

Notice Paper

Feuilleton des Avis

INQUIRIES

No. 29. (eleven)

By the Honourable Senator Grafstein:

July 20, 2005—That he will call the attention of the Senate to the following Resolution on the OSCE Mediterranean Dimension, adopted unanimously at the 14th Annual Session of the OSCE Parliamentary Association which took place in Washington on July 5, 2005.

RESOLUTION ON THE OSCE MEDITERRANEAN DIMENSION

1. Recognizing that the OSCE maintains special relations with six Mediterranean Partners for Cooperation: Algeria, Egypt, Israel, Jordan, Morocco, and Tunisia,
2. Highlighting the increasing attention attributed to the Mediterranean Dimension within the OSCE PA, as reflected in the Parliamentary Conference on the Mediterranean held in Madrid, October 2002, the First Forum on the Mediterranean held in Rome, September 2003, the Second Forum on the Mediterranean held in Rhodes, September 2004, and the Third Forum on the Mediterranean scheduled for Sveti Stefan, October 2005,
3. Recalling that the Helsinki Final Act states that “security in Europe is to be considered in the broader context of world security and is closely linked with security in the Mediterranean as a whole, and that accordingly the process of improving security should not be confined to Europe but should extend to other parts of the world, in particular to the Mediterranean area,”
4. Recalling the importance of tolerance and non discrimination underscored by the participants in the OSCE Seminar on addressing threats to security in the Twenty-first Century, held in November 2004 in Sharm El Sheik,
5. Recognizing the importance of the combat against intolerance and discrimination as an important component in the dialogue between the OSCE and its Mediterranean Partners,
6. Emphasizing the importance of trade and economic relations as a pacifying factor within the Mediterranean region, as reflected in the Edinburgh Resolution on Economic Cooperation in the OSCE Mediterranean Dimension,
7. Emphasizing the importance of mutually shared transparency and trust as principles governing the relations between the OSCE and the Mediterranean Partners,
8. Emphasizing that unresolved conflicts constitute permanent security threats in the region, which hamper prospects for sustained peace and prosperity,

INTERPELLATIONS

N° 29. (onze)

Par l'honorable sénateur Grafstein :

20 juillet 2005—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la résolution qui suit sur la dimension méditerranéenne de l'OSCE, adoptée à l'unanimité à la 14^e session annuelle de l'Association parlementaire de l'OSCE tenue à Washington le 5 juillet 2005.

RÉSOLUTION SUR LA DIMENSION MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE

1. Reconnaissant que l'OSCE entretient des relations particulières avec six Partenaires méditerranéens pour la coopération, à savoir l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie,
2. Mettant en évidence l'attention croissante que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE porte à la dimension méditerranéenne, ainsi qu'en témoignent la Conférence parlementaire sur la Méditerranée qui a eu lieu à Madrid en octobre 2002, le Premier Forum sur la Méditerranée tenu à Rome en septembre 2003, le Deuxième Forum sur la Méditerranée tenu à Rhodes en septembre 2004 et le Troisième Forum sur la Méditerranée prévu à Sveti Stefan en octobre 2005,
3. Rappelant qu'aux termes de l'Acte Final d'Helsinki « la question de la sécurité en Europe doit être considérée dans le contexte plus large de la sécurité dans le monde et qu'elle est étroitement liée à la sécurité dans la région méditerranéenne tout entière, si bien que le processus de l'amélioration de la sécurité ne devrait pas être limité à l'Europe mais devrait s'étendre à d'autres parties du monde, en particulier à la région méditerranéenne »,
4. Rappelant le rôle important de la tolérance et de la non-discrimination qui a été souligné par les participants au Séminaire de l'OSCE sur la façon d'aborder les menaces pour la sécurité au cours du vingt-et-unième siècle, tenu en novembre 2004 à Sharm El Sheik,
5. Reconnaissant l'importance de la lutte contre l'intolérance et la discrimination en tant que composante primordiale du dialogue entre l'OSCE et ses Partenaires méditerranéens,
6. Soulignant l'importance des relations commerciales et économiques en tant que facteur pacificateur au sein de la région méditerranéenne, ainsi qu'en témoigne la Résolution d'Edimbourg sur la coopération économique dans la dimension méditerranéenne de l'OSCE,
7. Soulignant l'importance d'une transparence et d'une confiance mutuellement partagées en tant que principes régissant les relations entre l'OSCE et ses Partenaires méditerranéens,
8. Soulignant que les conflits non résolus constituent pour la sécurité dans la région des menaces permanentes qui compromettent les perspectives de paix et de prospérité durables,

9. Pointing to the need to achieve a just and lasting peace for the conflict between Palestine and Israel;

The OSCE Parliamentary Assembly:

10. Stresses the importance of the cooperation between the OSCE participating states and the Mediterranean Partners for Cooperation to address the current global threats to security;
11. Encourages the OSCE participating states and the Mediterranean Partners for Cooperation to promote the principles of non-violence, tolerance, mutual understanding and respect for cultural diversity;
12. Stresses that the OSCE participating states and the Mediterranean Partners for Cooperation initiate an active dialogue on the growing challenge of migration;
13. Recommends the OSCE contribute to a more positive perception of migration flows by supporting the integration of immigrants in countries of destination;
14. Welcomes the appointment of the three Chairman Personal Representatives on Intolerance and Discrimination against Christians and Members of Other Religions, on Combating anti-Semitism, and on Combating Intolerance and Discrimination against Muslims;
15. Encourages the resolution of conflicts in the Mediterranean using cooperative strategies when practicable;
16. Urges all OSCE participating states to cooperate with the Mediterranean Partners on dealing with both “soft” threats to security, such as poverty, disease and environmental degradation as well as “hard” threats such as terrorism and weapons of mass destruction;
17. Calls upon the OSCE participating States and the Mediterranean Partners to promote the knowledge of different cultures and religions as a prerequisite for successful cooperation;
18. Calls upon the OSCE participating states and the Mediterranean Partners to use education as a vehicle to create tolerance in the next generation;
19. Welcomes the creation in 2005 of a free trade area between Egypt, Jordan, Tunisia and Morocco, and the extension of free trade between such countries and the European Union by 2010, as established in the 2004 Agadir Accord;
20. Welcomes the creation of qualifying industrial zones between Israel, Jordan and Egypt as a model for promoting peace and development in the greater Middle East;
21. Calls upon the OSCE to grant the Palestinian National Authority Observer status, following its request in November 2004 to be made a Mediterranean Partner for Cooperation, in order to enable it to become familiar with the OSCE and assimilate its commitments;

9. Faisant état de la nécessité de parvenir à une paix équitable et durable dans le cas du conflit entre la Palestine et Israël,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

10. Souligne l'importance de la coopération entre les Etats participants de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens pour la coopération lorsqu'il s'agit de faire face aux menaces mondiales pesant actuellement sur la sécurité;
11. Encourage les Etats participants de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens pour la coopération à privilégier les principes de non-violence, de tolérance, de compréhension mutuelle et de respect de la diversité culturelle;
12. Insiste pour que les Etats participants de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens pour la coopération entament un dialogue actif sur le défi croissant lancé par la migration;
13. Recommande à l'OSCE de s'employer à faire percevoir de façon plus positive les mouvements migratoires en favorisant l'intégration des immigrants dans les pays de destination;
14. Se félicite de la nomination des trois Représentants personnels du Président chargés respectivement des questions d'intolérance et de discrimination à l'encontre des chrétiens et des adeptes d'autres religions, de la lutte contre l'antisémitisme et de la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans;
15. Encourage le règlement des conflits dans la région méditerranéenne par le recours à des stratégies concertées lorsque cela s'avère réalisable;
16. Invite instamment tous les Etats participants de l'OSCE à collaborer avec les Partenaires méditerranéens à l'étude aussi bien des menaces « douces » pour la sécurité, comme la pauvreté, la maladie et la dégradation de l'environnement, que des menaces « dures », comme le terrorisme et les armes de destruction massive;
17. Prie les Etats participants de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens de promouvoir la connaissance des différentes cultures et religions en tant que condition préalable à la réussite de la coopération;
18. Prie les Etats participants de l'OSCE et les Partenaires méditerranéens d'utiliser l'enseignement en tant que vecteur pour inculquer la tolérance à la prochaine génération;
19. Se félicite de la création en 2005 d'une zone de libre échange entre l'Egypte, la Jordanie, la Tunisie et le Maroc et de l'extension des relations de libre échange entre ces pays et l'Union européenne d'ici à 2010, comme il est stipulé dans l'Accord d'Agadir en date de 2004;
20. Se félicite de la création de zones industrielles qualifiées entre Israël, la Jordanie et l'Egypte, en tant que modèle pour la promotion de la paix et du développement dans le grand Moyen-Orient;
21. Invite l'OSCE à accorder à l'Autorité nationale palestinienne le statut d'observateur, comme suite à la demande que cette Autorité avait présentée en novembre 2004 d'être admise comme Partenaire méditerranéen pour la coopération, afin de lui permettre de se familiariser avec les engagements de l'OSCE et de les assimiler;

22. Urges the Mediterranean Partners to work with the Arab League to rescind the trade boycott of the state of Israel, as the Mediterranean Partners begin their accession negotiations with the World Trade Organization (WTO);
23. Recommends further participation by parliamentarians from the Mediterranean Partners for Cooperation in the election observation activities of the OSCE PA;
24. Recommends that the OSCE develops relations with other states in the Mediterranean basin, including Libya and Lebanon;
25. Encourages the active participation by parliamentarians from both the OSCE participating states and the Mediterranean Partners in the Third OSCE Parliamentary Assembly Forum on the Mediterranean scheduled in Sveti Stefan, Serbia and Montenegro, in October 2005.

No. 30. (ten)**By the Honourable Senator Downe:**

September 28, 2005—That he will call the attention of the Senate to:

1. the decreasing quantity and quality of air passenger and air cargo service available to the regions of Canada;
2. the difficulty many Canadians who live outside our larger cities have in obtaining affordable and competitive air service; and
3. the current government imposed operating requirements on Air Canada and the responsibility and opportunity for the Government of Canada to impose additional conditions on Air Canada so all Canadians can enjoy reasonably comparable levels of air service at reasonably comparable levels of cost, no matter where they live.

No. 31. (ten)**By the Honourable Senator Grafstein:**

September 28, 2005—That he will call the attention of the Senate to the following Resolution on Terrorism by Suicide Bombers, adopted at the 14th Annual Session of the OSCE Parliamentary Association which took place in Washington on July 5, 2005:

**RESOLUTION ON TERRORISM BY
SUICIDE BOMBERS**

1. Noting the horror of historically unprecedented terrorist violence — with the purpose to kill and massacre, to die in order to kill more people, to practice the cult of death, and to express personal desperation only through death;
2. Recalling that in the opinion of the 1986 Nobel Peace Prize Laureate, Elie Wiesel, unlike the Japanese soldiers who, towards the end of the Second World War chose to sacrifice their lives by attacking exclusively military

22. Invite instamment les partenaires méditerranéens à œuvrer avec la Ligue arabe à mettre fin au boycott commercial de l'Etat d'Israël, au moment où ils engagent leurs négociations d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
23. Recommande que des parlementaires appartenant aux Partenaires méditerranéens pour la coopération continuent à participer aux activités de surveillance électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE;
24. Recommande que l'OSCE établisse des relations avec d'autres Etats du Bassin méditerranéen, y compris la Libye et le Liban;
25. Encourage les parlementaires appartenant aussi bien aux Etats participants de l'OSCE qu'aux Partenaires méditerranéens à prendre une part active au Troisième Forum de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la Méditerranée prévu à Sveti Stefan, Serbie-Monténégro, en octobre 2005.

Nº 30. (dix)**Par l'honorable sénateur Downe :**

28 septembre 2005—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur :

1. la baisse de quantité et de qualité des services de transport aérien de fret et de passagers offerts aux différentes régions du Canada;
2. la difficulté que de nombreux Canadiens de l'extérieur des grandes villes éprouvent à obtenir des services de transport aérien abordables et compétitifs;
3. les exigences d'exploitation que le gouvernement actuel impose à Air Canada ainsi que la responsabilité et la possibilité, de la part du gouvernement du Canada, d'imposer d'autres conditions à Air Canada afin que tous les Canadiens puissent bénéficier de niveaux de service de transport aérien sensiblement comparables à des coûts sensiblement comparables, peu importe l'endroit où ils habitent.

Nº 31. (dix)**Par l'honorable sénateur Grafstein :**

28 septembre 2005—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur la résolution sur le terrorisme suicidaire qui suit, adoptée à la 14^e session annuelle de l'Association parlementaire de l'OSCE tenue à Washington le 5 juillet 2005.

**RÉSOLUTION SUR LE TERRORISME
SUICIDAIRE**

1. Attendu que l'horreur d'une violence terroriste sans précédent dans l'histoire — ayant pour but de tuer et de provoquer un massacre, de mourir pour mieux tuer, de pratiquer le culte de la mort, de vivre son désespoir uniquement en fonction de la mort;
2. Rappelant que, de l'avis d'Elie Wiesel, prix Nobel pour la paix en 1986, à la différence des soldats japonais qui, vers la fin de la Seconde Guerre Mondiale, choisissaient de se sacrifier en attaquant des objectifs strictement militaires, le

targets, today's suicide terrorists prefer to attack defenceless and unarmed civilians, children and women, in order to inculcate in the minds of individuals and the masses, a total, in many respects worse than racist, aversion to the "enemy/infidel", and to totally dehumanize conflicts;

3. Denouncing the fact that some leaders of terrorist groups (Al Qaeda, Hamas, Hezbollah, the Islamic Army in Iraq, and so on) approve, encourage and extol these mass murders, without hesitating to endow them with a value, based above all on a hate-filled and distorted interpretation of certain sacred texts;
4. Noting that — while the Muslim community, on the whole, has always tended to reject all forms of violence and fanaticism — a growing number of people, often very young, are being induced to rethink the prescriptions of the Koran in the light of the mysticism of suicidal terrorism which, by that token, is alien to the Koran and to Islam;
5. Recalling that the most devastating terrorist attacks perpetrated in the world in the past few years have been committed against this disturbing background: the immense tragedy in New York and Washington DC on 11 September 2001, the Madrid attacks on 11 March 2004, and the heinous attacks in various places in Israel, Russia, the Philippines, India, Pakistan, Afghanistan, Iraq, and the massacres in Bali, Casablanca, Istanbul and Jakarta;
6. Noting that a firm warning against terrorism was significantly issued by the Holy Father, John Paul II, who on numerous occasions stated that "Those who kill by acts of terrorism actually despair of humanity, of life, of the future" (message of his Holiness John Paul II to celebrate World Peace Day, 1 January 2002);
7. Agreeing in this same perspective, that the Simon Wiesenthal Centre, which for decades has been committed to promoting religious tolerance and to combating anti-Semitism, has explicitly promoted a mobilization campaign to get the international community to recognize that terrorist suicide attacks are real "crimes against humanity";
8. Considering that dealing in death in this manner is a blatant attack on the most elementary human rights and on the international legal order, because it constitutes an intolerable violation of "the general principles of law recognized by civilized nations" (article 38(I)(c) of the Statute of the United Nations International Court of Justice), by virtue of which human life enjoys universal protection;
9. Considering also that the Statute of the International Criminal Court (adopted by the United Nations Diplomatic Conference in Rome on 17 July 1998) marked a major milestone in the historical process of establishing the legal notion of crimes against humanity as a category in their own right, developed over 50 years as international customary law, as crimes forming part of the so-called *jus cogens*; and that these are therefore crimes for

terroriste suicidaire de nos temps préfère attaquer des civils désarmés, des enfants et des femmes sans défense, en vue d'alimenter dans la conscience des individus et des masses une aversion absolue, à maints égards plus que raciste, vis-à-vis de l'« ennemi/infidèle », et de déterminer la déshumanisation totale des conflits;

3. Dénonçant que quelques figures aux sommets des groupes terroristes (Al-Qaïda, le Hamas, le Hezbollah, l'Armée islamique en Irak, et ainsi de suite) adoptent, encouragent, exaltent la réalisation de ces meurtres massifs, sans hésiter à en accréditer la valeur y compris et surtout sur la base d'une interprétation odieuse et déformée de certains textes sacrés;
4. Prenant acte que, — bien que la communauté musulmane, dans sa généralité, se soit toujours montrée encline à récuser toute forme de violence et de fanatisme — un nombre croissant de personnes, souvent très jeunes, sont amenées à repenser les commandements coraniques à la lumière de la mystique du terrorisme suicidaire qui par contre, en tant que telle, est étrangère au Coran et à l'Islam;
5. Rappelant que dans cette perspective inquiétante il faut compter les attaques terroristes les plus sanglantes au monde perpétrées au cours de ces dernières années : depuis l'immense tragédie de New York et Washington du 11 septembre 2001, aux attentats de Madrid du 11 mars 2004 et aux très graves attentats accomplis à divers endroits dans l'État d'Israël, en Russie, aux Philippines, en Inde, au Pakistan, en Afghanistan, en Irak, et aux massacres de Bali, de Casablanca, d'Istanbul, de Djakarta;
6. Notant qu'une ferme mise en garde contre le terrorisme a été significativement prononcée par le Saint-Père Jean-Paul II qui, en plusieurs occasions, a affirmé que « celui qui tue par des actes terroristes cultive des sentiments de mépris envers l'humanité et manifeste ainsi du désespoir envers la vie et l'avenir » (Message de Sa Sainteté Jean-Paul II pour la célébration de la Journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2002);
7. Cependant que, dans cette même perspective, le Centre Simon Wiesenthal, engagé depuis des décennies dans la promotion de la tolérance religieuse et dans la lutte contre l'antisémitisme, s'est fait explicitement le promoteur d'une campagne de mobilisation pour que la communauté internationale reconnaîsse que les attentats suicidaires d'origine terroriste constituent un véritable «crime contre l'humanité»;
8. Considérant que cette pratique de mort suppose une atteinte manifeste aux droits de l'homme les plus élémentaires et à l'ordre juridique international, car elle implique une violation intolérable des « principes généraux reconnus par les Nations civilisées » (art. 38, paragraphe I, alinéa c), du Statut de la Cour Internationale de Justice de l'ONU) en vertu desquels la vie humaine bénéficie d'une protection universelle;
9. Considérant également que le Statut de la Cour pénale internationale (adopté par la Conférence diplomatique des Nations Unies tenue à Rome le 17 juillet 1998) a constitué un pas en avant important dans le processus historique de détermination juridique de la notion de crime contre l'humanité en tant que catégorie à part entière, notion dont l'élaboration s'est poursuivie pendant plus de 50 ans en tant qu'élément du droit international coutumier, et selon

which no impunity can be accepted, and to which immunities pertaining to political crimes, or to time-barring and all other exemptions from personal responsibility do not apply, and that they are subject to universal jurisdiction, such that all states are duty-bound to prosecute or extradite the guilty, regardless of the nationality of the guilty parties and the place in which the crime is committed;

10. Noting, however, that the Statute did not expressly include in this category of crimes acts of terrorism;
11. Recalling, lastly, that the OSCE Assembly in its Berlin Declaration adopted in July 2002 specifically addressed this issue in paragraph 93 of the Declaration, urging “all participating states to ratify the statute for the International Criminal Court, and to seek broadening of its scope to include terrorist crimes”;

The Parliamentary Assembly of the OSCE:

12. Considers that in the light of the provisions solemnly sanctioned by the Statute of the International Criminal Court, it must be agreed that suicide attacks of the terrorist nature constitute “crimes against humanity” in that they are deliberately committed “as part of a widespread or systematic attack directed against any civilian population” which involves the multiple commission of murders of defenceless civilians “pursuant to or in furtherance of (...) organizational policy to commit such attack” (Art.7(I) of the Statute of the International Criminal Court);
13. Expresses forcefully this conviction, also because the “closing provision” of subparagraph (k) of article 7 of the Statute of the International Criminal Court, includes among the crimes against humanity “other inhumane acts of a similar character intentionally causing great suffering, or serious injury to body or to mental or physical health”;
14. Expresses the hope that the OSCE member states will make representations before the United Nations General Assembly, clearly and unequivocally, that terrorist acts committed by suicide bombers are, for all the intents and purposes of current international law, very serious “crimes against humanity” that cannot be time-barred, for which the leaders of the states and groups which order or facilitate their commission must be called to account before the international courts responsible for prosecuting universal crimes;
15. Supports the recent position adopted by the Council of Europe Parliamentary Assembly in its Resolution 1400 of 6 October 2004, stating that “Every act of terrorism... is a challenge to democracy and must be considered a crime against humanity”, and calls on all the OSCE member states of the Council of Europe to adopt and implement the fundamental 1977 European Convention on the Suppression of Terrorism;

laquelle ces crimes font partie de ce que l'on appelle *jus cogens*; considérant que ce sont des crimes pour lesquels on ne saurait admettre aucune impunité, et auxquels ne s'appliquent ni les immunités prévues pour les crimes politiques, ni celles sur la prescription, ni aucune autre exemption de responsabilité personnelle; et que ces crimes sont sujets à la juridiction universelle, si bien que tous les États ont le devoir de soumettre à un procès les coupables ou de les extrader, indépendamment de la nationalité du coupable ou du lieu où le crime a été commis;

10. Prenant acte, cependant, que ce Statut n'a pas expressément énoncé l'inclusion dans cette catégorie d'actes tels que les actes de terrorisme;
11. Rappelant, enfin, que l'Assemblée de l'OSCE, par la Déclaration de Berlin adoptée en juillet 2002, s'est prononcée clairement à ce sujet, en invitant instamment, au paragraphe 93 de la Déclaration « tous les Etats participants à ratifier le Statut de la Cour pénale internationale et à chercher à élargir son champ d'application de façon à y inclure les crimes de terrorisme »;

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE :

12. Estime, comme le confirme aussi le Statut de la Cour pénale internationale, qu'il faut convenir que les attentats suicidaires d'origine terroriste constituent des « crimes contre l'humanité » car ils sont commis consciemment « dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile », qui consiste en la commission multiple de meurtres de civils sans défense, « en application ou dans la poursuite de la politique d' (...) une organisation ayant pour but une telle attaque » (art. 7, paragraphe I, du Statut de la Cour pénale internationale);
13. Affirme avec force cette conviction, y compris parce que la « norme à caractère conclusif » mentionnée à l'alinéa k) de l'article 7 susvisé du Statut de la Cour pénale internationale inclut, parmi les crimes contre l'humanité, « d'autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou à la santé physique ou mentale »;
14. Exprime l'espoir que les États membres de l'OSCE encouragent l'Assemblée générale des Nations Unies à reconnaître, sous une forme claire et sans équivoque, que l'action terroriste perpétrée sous forme d'attaques suicidaires constitue elle aussi, au regard de l'ordre international en vigueur, un « crime contre l'humanité » très grave et imprescriptible, dont les responsables des États et des groupes qui ont promu ou favorisé sa perpétration doivent répondre devant les tribunaux internationaux chargés de juger les auteurs de crimes universels;
15. Appuie la récente prise de position de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, incorporée dans sa résolution 1400 du 6 octobre 2004, selon laquelle « Tout acte terroristeconstitue un défi à la démocratie et doit être considéré comme un crime contre l'humanité », et prie instamment tous les États de l'OSCE membres du Conseil de l'Europe d'adopter et appliquer la Convention européenne de 1977 pour la répression du terrorisme;

16. Endorses the “Guidelines on Human Rights and the Fight Against Terrorism” adopted on 11 July 2002 by the Committee of Ministers of the Council of Europe, considering in particular that every action to combat terrorism must be taken in respect for human rights and fundamental freedoms, as stated in the Resolution on Human Rights and the War on Terrorism adopted by the OSCE Assembly at its Berlin session in July 2002;
17. Requests that, according to the binding commitments set out in the fundamental United Nations Security Council Resolution 1373, adopted in the wake of the 11 September 2001 tragedy, any OSCE member states that have not yet done so, namely 30 out of 55, ratify and implement the 12 United Nations Conventions and the relevant Protocols on combating terrorism, as expressly requested in the OSCE Bucharest Plan of Action For Combating Terrorism, adopted by the Ministerial Council in December 2001, which recognize d this set of international agreements as being “the basis for the global legal framework for the fight against terrorism” and welcomes the adoption of the text of a new Convention against Nuclear Terrorism, to be opened for signature in September 2005;
18. Urges the participating states to redouble efforts to finalize a comprehensive convention against terrorism;
19. Endorses the affirmation in the Statement on Preventing and Combating Terrorism adopted by the Sofia Ministerial Council in December 2004 that “the OSCE efforts to counter terrorist threats should be taken in all OSCE dimensions, the security dimension, including the political-military area, the economic and environmental dimension, and the human dimension”;
20. Requests — in the knowledge that the OSCE’s comprehensive approach to security gives the organization a comparative advantage in addressing factors across the OSCE dimensions that may engender terrorism — the implementation of the activities put into place within ATU, the OSCE Action against Terrorism Unit, instituted in 2002 to report to the Secretary General, above all in order to step up the coordination of all the Organization’s operational instruments to counter terrorism;
21. Welcomes the proactive approach taken by the Action against Terrorism Unit (ATU) in addressing, in collaboration with the United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI), the threat of suicide terrorism through its “Technical Expert Workshop on Suicide Terrorism” held in Vienna on 20 May 2005, which provided the participating states and the OSCE Partners for Cooperation with important information for a better understanding of this phenomenon and with a platform for sharing experiences in countering it, and encourages the Unit to continue its work in this area; and
16. Rejoint les « lignes directrices sur les droits de l’homme et la lutte contre le terrorisme », adoptées le 11 juillet 2002 par le Comité des Ministres du Conseil de l’Europe, en estimant notamment que toute forme de lutte contre le terrorisme doit respecter les droits de l’homme et les libertés fondamentales, conformément à la Résolution sur les droits de l’homme et la lutte contre le terrorisme adoptée par l’Assemblée de l’OSCE à sa session de Berlin de juillet 2002;
17. Demande que, sur la base de engagements contraignants prévus par la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité des Nations Unies - adoptée au lendemain de la tragédie du 11 septembre 2001 - tous les États membres de l’OSCE qui ne l’ont pas encore fait — jusque-là 30 sur 55 — ratifient et appliquent les 12 Conventions des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme et les protocoles correspondants, comme l’a expressément demandé le Plan OSCE de Bucarest pour combattre le terrorisme, adopté par le Conseil ministériel de décembre 2001, qui a reconnu cette série d’accords internationaux comme « base d’un cadre légal global pour la lutte contre le terrorisme » et se félicite de l’adoption du texte d’une nouvelle Convention contre le terrorisme nucléaire qui sera ouverte à la signature en septembre 2005;
18. Invite instamment les États participants à redoubler d’efforts pour arrêter définitivement le texte d’une convention globale contre le terrorisme;
19. Rejoint l’affirmation contenue dans la Déclaration sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, adoptée par le Conseil Ministériel de Sofia en décembre 2004, selon laquelle « les efforts de l’OSCE visant à contrer les menaces terroristes devraient être pris dans toutes les dimensions de l’OSCE, à savoir la dimension sécuritaire, notamment le domaine politico-militaire, la dimension économique et environnementale et la dimension humaine »;
20. Demande — consciente que, grâce à sa politique générale de sécurité, l’OSCE, dans toutes les dimensions qui sont les siennes, est bien placée pour affronter les facteurs susceptibles d’engendrer le terrorisme — que soient réalisées les activités mises en chantier dans le cadre de l’ATU, Groupe d’action de l’OSCE contre le terrorisme, institué en 2002 sous la direction du Secrétaire général, notamment en vue d’une coordination accrue de tous les instruments opérationnels dont l’Organisation dispose dans l’action anti-terroriste;
21. Se félicite de l’approche préventive adoptée par le Groupe d’action contre le terrorisme en examinant, en collaboration avec l’Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, la menace d’attentats suicides dans le cadre de son Atelier technique d’experts sur les attentats suicides tenu à Vienne le 20 mai 2005, qui a apporté aux États participants et aux Partenaires de l’OSCE pour la coopération des informations importantes permettant de mieux comprendre ce phénomène et qui a fourni une plate-forme pour la mise en commun de l’expérience acquise dans la lutte contre lui, et encourage le Groupe à poursuivre ses travaux dans ce domaine;

22. Welcomes the commitments recently undertaken by the governments of the OSCE in the matter of combating terrorism, and in particular those set out in the OSCE Charter on Preventing and Combating Terrorism and in the Decision on Implementing the OSCE Commitments and Activities on Combating Terrorism, as adopted by the Porto Ministerial Councils in 2002, in which, among other things, the SALW (Small Arms and Light Weapons) Program is indicated as a priority area of interstate cooperation.

No. 33. (three)

By the Honourable Senator Di Nino:

November 3, 2005—That he will call the attention of the Senate to:

1. the need to restore accountability to government;
2. the requirement for competency in government and the recent failings in this area of the current government;
3. the importance of governing with integrity and with a high standard of ethics;
4. the vital functions of both oversight and transparency in ensuring that the government operates efficiently and effectively in the best interests of the nation; and
5. the issues raised by the first Gomery report entitled “Who is Responsible?” and the measures that need to be taken and safeguards put in place so that no one will ever again have reason to write about events in our country, as Mr. Justice Gomery has just written:

“The public trust in our system of government was subverted and betrayed, and Canadians were outraged, not only because public funds were wasted and misappropriated, but also because no one was held responsible or punished for misconduct.”

No. 35. (two)

By the Honourable Senator Mitchell:

November 22, 2005—That he will call the attention of the Senate to issues of importance to the regions in Alberta, with particular emphasis on Grande Prairie.

22. Salue les engagements pris récemment par les gouvernements de l'OSCE en matière de lutte contre le terrorisme, notamment ceux contenus dans la Charte de l'OSCE sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et dans la Décision sur la mise en œuvre des engagements et des activités de l'OSCE en matière de lutte contre le terrorisme - adoptés par le Conseil Ministériel de Porto de 2002 - où, entre autres, le Programme ALPC (armes légères et de petit calibre) est mentionné comme domaine prioritaire de coopération interétatique.

Nº33. (trois)

Par l'honorable sénateur Di Nino :

3 novembre 2005—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur :

1. la nécessité de restaurer la responsabilité du gouvernement;
2. l'exigence liée à la compétence au sein du gouvernement et les échecs récents de l'actuel gouvernement à ce titre;
3. l'importance de gouverner avec intégrité en respectant des normes d'éthique rigoureuses;
4. les fonctions vitales que constituent la surveillance et la transparence afin d'assurer que le gouvernement opère de façon efficace et efficiente dans l'intérêt véritable de la nation;
5. les questions soulevées dans le premier rapport Gomery, intitulé « Qui est responsable? », et sur les mesures et sauvegardes qui s'imposent pour faire en sorte que nul ne puisse jamais plus être en mesure d'écrire à propos de notre pays, comme le juge Gomery vient de le faire :

« La confiance de la population dans son régime de gouvernement a été trahie et les Canadiens et Canadiennes ont été outrés non seulement par le gaspillage des deniers publics et la mauvaise gestion, mais aussi parce que personne n'a été tenu responsable ou puni pour ses fautes. »

Nº 35. (deux)

Par l'honorable sénateur Mitchell :

22 novembre 2005—Qu'il attirera l'attention du Sénat sur des questions importantes pour les régions de l'Alberta, notamment Grande Prairie.

MOTIONS**No. 121.** (thirteen)**By the Honourable Senator Grafstein:**

June 29, 2005—That the following declaration adopted at the 2005 OSCE Conference on Anti-Semitism and on other Forms of Intolerance, in Cordoba, Spain, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and report no later than 16 February, 2006:

Cordoba Declaration

Based on consultations it is concluded that OSCE participating States,

Inspired by the spirit of Cordoba, the City of Three Cultures;

Recognising that respect for human rights and fundamental freedoms, democracy and the rule of law is at the core of the OSCE comprehensive concept of security;

Reaffirming that acts of intolerance and discrimination pose a threat to democracy and, therefore, to overall security in the OSCE region and beyond;

Recalling that participating States have committed themselves to ensure human rights and fundamental freedoms to everyone within their territory and subject to their jurisdiction without distinction of any kind and will therefore provide to all persons equal and effective protection of law;

Recalling the decisions of the OSCE Ministerial Councils at Porto (MC.DD/6/02), Maastricht (MC.DEC/4/03) and Sofia (MC.DEC/12/04), and the need to promote implementation of commitments and operational follow up to the work started in 2003 and continued with the OSCE Conference on Anti-Semitism, (Berlin on 28 and 29 April 2004), the OSCE Meeting on the Relationship Between Racist, Xenophobic and anti-Semitic Propaganda on the Internet and Hate Crimes, held in Paris on 16 and 17 June 2004, and the OSCE Conference on Tolerance and the Fight against Racism, Xenophobia and Discrimination, (Brussels on 13 and 14 September 2004);

Acknowledging that the purpose of this Conference was to analyze the status of implementation of these commitments and operational follow up at the national level throughout the OSCE region, highlighting progress and best practices with respect to said implementation, including, but not limited to, promotion of interfaith and intercultural dialogue, and the areas of monitoring, data collection, legislation, law enforcement, education and the media;

Commemorating the sixtieth anniversary of the end of the battles of World War II and mourning the tens of millions of people who lost their lives as victims of the war, the Holocaust, occupations and acts of repression, and condemning all forms of ethnic cleansing and recalling our commitments to take every possible action to ensure that attempts to commit genocide are prevented today and in future as well as our commitments to combat these threats, including through the OSCE, and our rejection of any attempts to justify them;

MOTIONS**N° 121.** (treize)**Par l'honorable sénateur Grafstein :**

29 juin 2005—Que la déclaration suivante, adoptée à la Conférence de l'OSCE 2005 sur l'antisémitisme et autres formes d'intolérance, tenue à Cordoue, Espagne, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et rapport le 16 février 2006 au plus tard :

La Déclaration de Cordoue

Après consultations, il est conclu que les États membres de l'OSCE,

Animés par l'esprit de Cordoue, la ville de trois cultures,

Constatant que le respect de droits humains et des libertés fondamentales, de la démocratie et de la règle de droit est au centre du concept global de sécurité de l'OSCE,

Réaffirmant que les manifestations d'intolérance et de discrimination menacent la démocratie et, par conséquent, la sécurité en général dans l'espace de l'OSCE et au-delà,

Rappelant que les États participants se sont engagés à assurer le respect des droits et des libertés fondamentales de toute personne se trouvant sur leur territoire et relevant de leur compétence, sans aucune distinction, et, par conséquent, à offrir à tous une protection égale et efficace de la loi,

Rappelant les décisions prises par le Conseil des ministres de l'OSCE à Porto (MC.DD/6/02), Maastricht (MC.DEC/6/03) et Sofia (MC.DEC/12/04) et la nécessité de promouvoir la mise en œuvre des engagements et le suivi opérationnel des travaux amorcés en 2003 et qui se sont poursuivis dans le cadre de la Conférence sur l'antisémitisme (Berlin, les 28 et 29 avril 2004), de la réunion de l'OSCE sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet et les crimes inspirés par la haine, qui a eu lieu à Paris les 16 et 17 juin 2004, et de la Conférence de l'OSCE sur la tolérance et la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination (Bruxelles, les 13 et 14 septembre 2004),

Prenant note que la présente conférence avait pour but d'analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements et du suivi opérationnel à l'échelle nationale dans l'ensemble de la région de l'OSCE, de faire état des progrès et des meilleures pratiques en ce qui concerne la mise en œuvre et, sans toutefois s'y limiter, de promouvoir le dialogue interconfessionnel et interculturel dans les domaines de la surveillance, la collecte de données, la législation, l'exécution de la loi et les médias,

Commémorant le soixantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et pleurant les dizaines de millions de victimes de la guerre, de l'Holocauste, des occupations et des actes de répression, condamnant toutes les formes de nettoyage ethnique et rappelant les engagements à faire tout ce qui est possible pour déjouer toute tentative de génocide aujourd'hui et à l'avenir ainsi que nos engagements à combattre ces menaces, notamment sous l'égide de l'OSCE, ainsi que notre rejet de toute tentative de les justifier,

1. Recall the importance of promoting and facilitating open and transparent interfaith and intercultural dialogue and partnerships towards tolerance, respect and mutual understanding and ensuring the freedom of the individual to profess and practice a religion or belief, alone or in community with others through transparent and non-discriminatory laws, regulations, practices and policies;
 2. Condemn without reserve racism, xenophobia, anti-Semitism, and other forms of intolerance and discrimination, including against Muslims and Christians, as well as harassment and incitement to hate crimes motivated, *inter alia*, by race, colour, sex, language, religion or belief, political or other opinion, national or social origin, birth or other status; and reaffirm their existing OSCE commitments in this field;
 3. Recognise that some forms of intolerance and discrimination may have unique characteristics and origins and require proper definition, but the methods to fight against them are, in many fields, similar and include efforts in monitoring, data collection, legislation, law enforcement, education, the media and promotion of dialogue;
 4. Reiterate that international developments or political issues never justify racism, xenophobia, or discrimination, including against Muslims, Christians and members of other religions; and that international developments or political issues, including in Israel or elsewhere in the Middle East, never justify anti-Semitism;
 5. Reject the identification of terrorism and extremism with any religion, culture, ethnic group, nationality or race;
 6. Underscore that the primary responsibility for addressing acts of intolerance and discrimination rests with participating States, and recognize the importance of implementation, through competent authorities by participating States of the commitments agreed to by the Ministerial Councils in Porto, Maastricht and Sofia, as well as other relevant international instruments in the field of tolerance and non-discrimination, and in this regard:
 - Recall the commitment to develop effective methods of collecting and maintaining reliable information and statistics about anti-Semitic and all other hate motivated crimes and following closely incidents motivated by intolerance in order to develop appropriate strategies for tackling them;
 - Recall that legislation and law enforcement are essential tools in tackling intolerance and discrimination and that the authorities of participating States have a key role to play in ensuring the adoption and implementation of such legislation and the establishment of effective monitoring and enforcement measures;
1. Rappellent l'importance d'encourager et de faciliter un dialogue interconfessionnel et interculturel ouvert et transparent et la création de partenariats pour promouvoir la tolérance, du respect et de la compréhension mutuelle ainsi que l'importance de garantir le respect de la liberté de chacun de professer et de pratiquer une religion ou une croyance, seul ou en communauté, au moyen de lois, de règlements, des pratiques et des politiques transparentes et non discriminatoires;
 2. Condamnent sans réserve le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et de discrimination, notamment contre les chrétiens et les musulmans, ainsi que le harcèlement et l'incitation à des crimes haineux fondés, entre autres, sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion ou la croyance, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, le statut de naissance ou autre, et réaffirment les engagements qu'ils ont pris à cet égard dans le cadre de l'OSCE;
 3. Reconnaissent que certaines formes d'intolérance et de discrimination peuvent avoir des caractéristiques et des origines uniques qui nécessitent une définition propre, mais que les moyens de lutte contre ces formes d'intolérance et de discrimination sont, à bien des égards, similaires et exigent des efforts dans les domaines de la surveillance, la collecte de données, la législation, l'exécution des lois, l'éducation, les médias et la promotion d'un dialogue;
 4. Réitèrent que les développements internationaux ou les enjeux politiques ne justifient jamais le racisme, la xénophobie ou la discrimination, notamment contre les musulmans, les chrétiens et les membres d'autres religions, et que les développements internationaux ou les enjeux politiques, y compris en Israël ou ailleurs au Moyen-Orient, ne justifient jamais l'antisémitisme;
 5. Refusent d'associer le terrorisme et l'extrémisme à une religion, une culture, un groupe ethnique, une nationalité ou une race;
 6. Soulignent que la responsabilité première de la lutte contre les manifestations d'intolérance et de discrimination incombe aux Etats participants, et reconnaissent l'importance de la mise en œuvre, sous l'égide des autorités compétentes des Etats participants, des engagements pris par les Conseils des ministres à Porto, Maastricht et Sofia, ainsi que d'autres instruments internationaux pertinents en matière de tolérance et de non-discrimination et, à cet égard :
 - rappellent leur engagement à mettre au point des méthodes efficaces de collecte et de conservation de renseignements et de données statistiques fiables en matière de crimes antisémites ou d'autres crimes de haine et à suivre avec attention les incidents motivés par l'intolérance dans le but d'élaborer des stratégies appropriées de lutte contre ces crimes;
 - rappellent que les lois et leur application sont des outils indispensables de lutte contre l'intolérance et la discrimination et que les autorités des Etats participants ont un rôle de premier plan à jouer pour assurer l'adoption et l'application de ces lois ainsi que la mise en place de mesures efficaces de surveillance et d'application des lois;

- Recall the importance of education, including education on the Holocaust and on anti-Semitism, as a means for preventing and responding to all forms of intolerance and discrimination, as well as for promoting integration and respecting diversity;
 - Recall the important role of the media including the Internet in combating hate speech and promoting tolerance through awareness-raising and educational programmes as well as highlighting positive contributions of diversity to society;
7. Commend ODIHR for setting-up the new Tolerance and Non-Discrimination Programme, and in this regard:
- Encourage ODIHR's activities offering advice to participating States on Holocaust education and remembrance, on establishing programmes offering assistance to participating States, in the fields of legislation, law enforcement, and data collection, and on sharing best practices on the issues of racist, xenophobic and anti-Semitic propaganda on the Internet;
 - Recognise the importance of enhancing the cooperation of participating States with ODIHR with respect to the effective implementation of these programmes and activities;
 - Encourage ODIHR to continue co-operation with other OSCE institutions and other organisations, such as the United nations Committee on the Elimination of Racial Discrimination (CERD), the European Commission against Racism and Intolerance (ECRI), the European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia (EUMC), and Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research;
8. Encourage the ongoing activities of the three Personal Representatives on Combating Racism, Xenophobia and Discrimination, also focusing on Intolerance and Discrimination against Christians and Members of Other Religions, on Combating Anti-Semitism, and on Combating Intolerance and Discrimination against Muslims, and welcome their ongoing role in raising awareness of the overall fight of the OSCE to combat discrimination and promote tolerance;
9. Underline the crucial role national parliaments play in the enactment of the necessary legislation as well as serving as a forum for national debate, and commend the work done by the Parliamentary Assembly of the OSCE in raising awareness in the implementation of the OSCE commitments regarding racism, anti-Semitism, xenophobia and other forms of intolerance and discrimination;
10. Recognise that civil society is a key partner in the fight against discrimination and intolerance and that enhanced communication and dialogue between participating States and civil society can advance implementation of commitments and operational follow up at the national level.
- rappellent l'importance de l'éducation, notamment en ce qui concerne l'Holocauste et l'antisémitisme, comme moyen de prévenir toutes les formes d'intolérance et de discrimination et d'y réagir et également comme moyen de promouvoir l'intégration et le respect de la diversité,
 - rappellent le rôle important des médias, notamment d'Internet, pour lutter contre les discours haineux et promouvoir la tolérance au moyen de programmes de sensibilisation et d'éducation ainsi que pour faire état à la société des contributions positives de la diversité;
7. Félicitent le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) d'avoir mis en place le nouveau Programme sur la tolérance et la non-discrimination et, à cet égard :
- encouragent les activités du BIDDH visant à conseiller les États participants sur la sensibilisation à l'Holocauste et sa commémoration, à mettre en place des programmes d'aide aux Etats participants en ce qui a trait aux lois, à l'application des lois et à la collecte de données ainsi qu'aux meilleures pratiques de lutte contre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet;
 - reconnaissent l'importance d'accroître la coopération des Etats participants avec le BIDDH en ce qui concerne la mise en œuvre efficace de ces programmes et activités;
 - Encouragent le BIDDH à continuer à coopérer avec d'autres institutions de l'OSCE et d'autres organisations, notamment avec le Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale (CEDR), la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénophobie (EUMC) et le Groupe de travail sur la coopération internationale en matière d'éducation, de mémoire et de recherche concernant l'Holocauste;
8. Encouragent les activités des trois Représentants personnels de la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, qui portent également sur l'intolérance et la discrimination contre les chrétiens et les membres des autres religions, la lutte contre l'antisémitisme et la lutte contre l'intolérance et la discrimination contre les musulmans, et saluent le rôle que jouent ces représentants pour faire connaître les efforts déployés par l'OSCE pour combattre la discrimination et promouvoir la tolérance;
9. Soulignent le rôle crucial que jouent les parlements nationaux dans l'adoption des lois nécessaires et comme forum de discussion à l'échelle nationale, et saluent le travail accompli par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour attirer l'attention sur la mise en œuvre des engagements de l'OSCE pour lutter contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance et de discrimination;
10. Reconnaissent que la société civile est un partenaire clé dans la lutte contre la discrimination et l'intolérance et que le renforcement de la communication et du dialogue entre les Etats participants et la société civile peut faire progresser la mise en œuvre des engagements et le suivi opérationnel à l'échelle nationale.

No. 129. (eleven)

By the Honourable Senator Grafstein:

July 20, 2005—That the following Resolution on Combating Anti-Semitism which was adopted unanimously at the 14th Annual Session of the OSCE Parliamentary Association, in which Canada participated in Washington, D.C., on July 5, 2005, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and that the Committee table its final report no later than February 16, 2006:

**RESOLUTION ON
COMBATING ANTI-SEMITISM**

Recalling the resolutions on anti-Semitism by the OSCE Parliamentary Assembly, which were unanimously passed at the annual meetings in Berlin in 2002, in Rotterdam in 2003 and in Edinburgh in 2004,

1. Referring to the commitments made by the participating states emerging from the OSCE conferences in Vienna (June 2003), Berlin (April 2004) and Brussels (September 2004) regarding legal, political and educational efforts to fight anti-Semitism, ensuring “that Jews in the OSCE region can live their lives free of discrimination, harassment and violence”,
2. Welcoming the convening of the Conference on Anti-Semitism and on Other Forms of Intolerance in Cordoba, Spain in June 2005,
3. Commending the appointment and continuing role of the three Personal Representatives of the Chairman-in-Office of the OSCE on Combating Anti-Semitism, on Combating Intolerance and Discrimination against Muslims, and on Combating Racism, Xenophobia and Discrimination, also focusing on Intolerance and Discrimination against Christians and Members of Other Religions, reflecting the distinct role of each in addressing these separate issues in the OSCE region,
4. Reaffirming the view expressed in earlier resolutions that anti-Semitism constitutes a threat to fundamental human rights and to democratic values and hence to the security in the OSCE region,
5. Emphasizing the importance of permanent monitoring mechanisms of incidents of anti-Semitism at a national level, as well as the need for public condemnations, energetic police work and vigorous prosecutions,

The Parliamentary Assembly of the OSCE:

6. Urges OSCE participating states to adopt national uniform definitions for monitoring and collecting information about anti-Semitism and hate crimes along the lines of the January 2005 EUMC Working Definition of Anti-Semitism and to familiarize officials, civil servants and others working in the public sphere with these definitions so that incidents can be quickly identified and recorded;

Nº 129. (onze)

Par l'honorable sénateur Grafstein :

20 juillet 2005—Que la Résolution suivante sur la lutte contre l'antisémitisme, adoptée à l'unanimité à la 14^e session annuelle de l'Association parlementaire de l'OSCE, à laquelle le Canada a participé, à Washington D.C. le 5 juillet 2005, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et que le comité présente son rapport final au Sénat le 16 février 2006 au plus tard :

**RÉSOLUTION SUR LA
LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME**

Rappelant les résolutions sur l'antisémitisme qui ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à ses sessions annuelles de Berlin en 2002, de Rotterdam en 2003 et d'Edimbourg en 2004,

1. Se référant aux engagements pris par les Etats participants à la suite des Conférences de l'OSCE de Vienne (juin 2003), Berlin (avril 2004) et Bruxelles (septembre 2004) en ce qui concerne les efforts d'ordre juridique, politique et pédagogique à déployer pour lutter contre l'antisémitisme, en veillant à ce que « les juifs résidant dans l'espace de l'OSCE puissent mener une vie exempte de discrimination, de harcèlement et de violence »,
2. Notant avec satisfaction le bon déroulement de la Conférence sur l'antisémitisme et d'autres formes d'intolérance tenue à Cordoue (Espagne) en juin 2005,
3. Se félicitant de la nomination et des attributions permanentes des trois Représentants personnels du Président en exercice de l'OSCE chargés respectivement de la lutte contre l'antisémitisme, de la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans et de la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination, également dirigée contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des chrétiens et des membres d'autres religions, ce qui montre la contribution distincte que chacun d'eux est appelé à apporter à l'étude des différentes questions se posant dans l'espace de l'OSCE,
4. Réaffirmant le point de vue exprimé dans des résolutions antérieures, selon lequel l'antisémitisme constitue une menace pour les droits fondamentaux de l'homme et les valeurs démocratiques et, partant, pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE,
5. Soulignant l'importance des mécanismes permanents de suivi des incidents antisémites à l'échelle nationale, ainsi que la nécessité de condamnations publiques, d'une action énergique de la police et de poursuites vigoureuses,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

6. Demande instamment aux Etats participants de l'OSCE d'adopter des définitions nationales uniformes pour le suivi et la collecte d'informations relatives à l'antisémitisme et aux crimes de haine, sur le modèle de la définition de travail de l'antisémitisme qui a été donnée en janvier 2005 par l'Observatoire de l'Union européenne pour les phénomènes racistes et xénophobes (EUMC), et de mettre les milieux officiels, les fonctionnaires et autres agents d'organismes publics au courant de ces définitions, de manière à ce que les incidents puissent être rapidement identifiés et recensés;

7. Recommends that OSCE participating states establish national data collection and monitoring mechanisms and improve information-sharing among national government authorities, local officials, and civil society representatives, as well as exchange data and best practices with other OSCE participating states;
 8. Urges OSCE participating states to publicize data on anti-Semitic incidents in a timely manner as well as report the information to the OSCE Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR);
 9. Recommends that ODIHR publicize its data on anti-Semitic crimes and hate crimes on a regular basis, highlight best practices, as well as initiate programs with a particular focus in the areas of police, law enforcement, and education;
 10. Calls upon national governments to allot adequate resources to the monitoring of anti-Semitism, including the appointment of national ombudspersons or special representatives;
 11. Emphasizes the need to broaden the involvement of civil society representatives in the collection, analysis and publication of data on anti-Semitism and related violence;
 12. Calls on the national delegations of the OSCE Parliamentary Assembly to ensure that regular debates on the subject of anti-Semitism are conducted in their parliaments and furthermore to support public awareness campaigns on the threat to democracy posed by acts of anti-Semitic hatred, detailing best practices to combat this threat;
 13. Calls on the national delegations of the OSCE Parliamentary Assembly to submit written reports at the 2006 Annual Session on the activities of their parliaments with regard to combating anti-Semitism;
 14. Calls on the OSCE participating states to develop educational material and teacher training methods to counter contemporary forms of anti-Semitism, as well as update programs on Holocaust education;
 15. Urges both the national parliaments and governments of OSCE participating states to review their national laws;
 16. Urges the OSCE participating states to improve security at Jewish sites and other locations that are potential targets of anti-Semitic attacks in coordination with the representatives of these communities.
7. Recommande que les Etats participants de l'OSCE établissent des mécanismes nationaux de collecte et de suivi des données et qu'ils améliorent le partage des éléments d'information entre les autorités centrales et locales et les représentants de la société civile, tout en procédant à l'échange de données et de pratiques optimales avec d'autres Etats participants de l'OSCE;
 8. Demande instamment aux Etats participants de l'OSCE de diffuser des données sur les incidents antisémites en temps utile et de communiquer ces informations au Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE;
 9. Recommande au BIDDH de diffuser périodiquement ses données sur les crimes antisémites et inspirés par la haine, de mettre en évidence les meilleures pratiques et de lancer des programmes axés sur les domaines de la police, de l'application des lois et de l'éducation;
 10. Invite les gouvernements nationaux à affecter au suivi de l'antisémitisme des ressources adéquates permettant notamment de nommer des médiateurs nationaux ou des représentants spéciaux;
 11. Souligne la nécessité d'élargir la participation des représentants de la société civile à la collecte, à l'analyse et à la publication des données sur l'antisémitisme et la violence y afférente;
 12. Invite les délégations nationales à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à faire en sorte que des débats périodiques sur l'antisémitisme soient organisés au sein de leurs parlements et, en outre, à soutenir les campagnes de sensibilisation du public à la menace que font peser sur la démocratie les actes de haine antisémite, en décrivant les meilleures pratiques de lutte contre cette menace;
 13. Invite les délégations nationales à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à soumettre à la session annuelle de 2006 des rapports sur les activités de leurs parlements en matière de lutte contre l'antisémitisme;
 14. Invite les Etats participants de l'OSCE à élaborer des aides pédagogiques et des méthodes de formation des enseignants pour faire échec aux formes contemporaines d'antisémitisme et à mettre à jour des programmes sur l'éducation concernant l'Holocauste;
 15. Demande instamment tant aux parlements nationaux qu'aux gouvernements des Etats participants de l'OSCE de réexaminer leurs législations nationales;
 16. Demande instamment aux Etats participants de l'OSCE d'améliorer la sécurité sur les sites juifs et autres lieux susceptibles d'être la cible d'attaques antisémites, en coordination avec les représentants des communautés concernées.

No. 139. (three)**By the Honourable Senator Carstairs, P.C.:**

November 1, 2005—That

Whereas the federal government has a leadership and coordination role, and a direct service delivery role for certain populations, with regards to palliative and end-of-life care in Canada;

And Whereas only 15 per cent of Canadians have access to integrated, palliative and end-of-life care;

The Senate of Canada urge the Government to provide long-term, sustainable funding for the further development of a Canadian Strategy on Palliative and End-of-Life Care which is cross-departmental and cross-jurisdictional, and meets the needs of Canadians; and

A message be sent to the House of Commons requesting that House to unite with the Senate for the above purpose.

No. 140. (three)**By the Honourable Senator Furey:**

November 2, 2005—That the Clerk's Accounts, tabled on October 27, 2005, be referred to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

No. 142. (three)**By the Honourable Senator Segal:**

November 22, 2005—That the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry be authorized to examine and report on rural poverty in Canada. In particular, the Committee shall be authorized to:

- (a) examine the dimension and depth of rural poverty in Canada;
- (b) conduct an assessment of Canada's comparative standing in this area, relative to other OECD countries;
- (c) examine the key drivers of reduced opportunity for rural Canadians;
- (d) provide recommendations for measures mitigating rural poverty and reduced opportunity for rural Canadians; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2006.

Nº 139. (trois)**Par l'honorable sénateur Carstairs, C.P. :**

1^{er} novembre 2005—Que

Attendu que le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan et de coordination ainsi qu'un rôle de fournisseur de services auprès de certains groupes de citoyens en matière de soins palliatifs et de soins de fin de vie au Canada;

Attendu que seulement 15 p. 100 des Canadiens ont accès à des soins palliatifs et de fin de vie intégrés;

Le Sénat du Canada exhorte le gouvernement à contribuer au financement durable et à long terme d'une stratégie canadienne sur les soins palliatifs et de fin de vie interpellant les divers ministères et ordres de gouvernement, et à répondre aux besoins des Canadiens;

Un message soit envoyé à la Chambre des communes lui demandant d'unir ses efforts à ceux du Sénat aux fins de ce qui précède.

Nº 140. (trois)**Par l'honorable sénateur Furey :**

2 novembre 2005—Que les comptes du Greffier, déposés le 27 octobre 2005, soient renvoyés au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Nº 142. (trois)**Par l'honorable sénateur Segal :**

22 novembre 2005—Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts soit autorisé à examiner, en vue d'en faire rapport, la pauvreté rurale au Canada. En particulier, le Comité sera autorisé à :

- a) examiner l'étendue et l'importance de la pauvreté rurale au Canada;
- b) évaluer la situation relative du Canada à ce chapitre par rapport à d'autres pays de l'OCDE;
- c) examiner les principales causes de la diminution des débouchés pour les Canadiens vivant en milieu rural;
- d) recommander des mesures en vue de réduire la pauvreté rurale et d'élargir les débouchés pour les Canadiens vivant en milieu rural;

Que le Comité remette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2006.

No. 144. (one)**By the Honourable Senator Di Nino:**

November 24, 2005—That the Senate support the declaration of the 4th World Parliamentarian's Convention on Tibet adopted by parliamentarians from 30 different countries on November 19, 2005 in Edinburgh, Scotland in support of Tibet's goal of genuine autonomy;

That the Senate support His Holiness the Dalai Lama's Middle Way approach to resolve the conflict between the People's Republic of China and the Tibetan government in exile through negotiations in the spirit of non-violence and reconciliation;

That the Senate commend the Chinese government in inviting the Dalai Lama's special envoys for four rounds of high-level meetings in Beijing and Berne between September 2002 and June 2005;

That the Senate support the creation of a zone of *ahimsa* (peace and non-violence) throughout the Tibetan plateau; and

That the Senate deplore the refusal of the Chinese government to release political prisoners, in particular the Panchen Lama, Gebhum Choekyi Nyima, who has been held in a secret location since 1995, when he was only 6 years old.

No. 145.**By the Honourable Senator Grafstein:**

November 25, 2005—That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on Tuesday, November 16, 2004, and the Order of the Senate adopted on Thursday, June 16, 2005, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, which was authorized to examine and report on consumer issues arising in the financial services sector, be empowered to extend the date of presenting its final report from November 30, 2005 to June 30, 2006; and

That the Committee retain until September 30, 2006 all powers necessary to publicize its findings.

No. 146.**By the Honourable Senator Grafstein:**

November 25, 2005—That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on Thursday, November 18, 2004, and the Order of the Senate adopted on Tuesday, March 22, 2005, the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, which was authorized to examine and report on issues dealing with charitable giving in Canada, be empowered to extend the date of presenting its final report from November 30, 2005 to December 31, 2006; and

That the Committee retain until March 31, 2007 all powers necessary to publicize its findings.

Nº 144. (un)**Par l'honorable sénateur Di Nino :**

24 novembre 2005—Que le Sénat appuie la déclaration de la 4^e Convention mondiale des parlementaires pour le Tibet, adoptée, par des parlementaires de 30 pays, le 19 novembre 2005, à Edimbourg, en Ecosse, en faveur de l'objectif d'autonomie légitime du Tibet;

Que le Sénat appuie l'approche de la voie mitoyenne privilégiée par Sa Sainteté le dalaï-lama pour régler le conflit entre la République populaire de Chine et le gouvernement tibétain en exil par des négociations dans un esprit de non-violence et de réconciliation;

Que le Sénat félicite le gouvernement chinois pour avoir invité les envoyés spéciaux du dalaï-lama à quatre rondes de négociations à Beijing et à Berne, entre septembre 2002 et juin 2005;

Que le Sénat appuie l'établissement d'une zone *ahimsa* (paix et non-violence) à la grandeur du plateau tibétain;

Que le Sénat déplore le refus du gouvernement chinois de libérer des prisonniers politiques, notamment le Panchen Lama, Gebhum Choekyi Nyima, détenu dans un endroit secret depuis 1995, alors qu'il n'avait que 6 ans.

Nº 145.**Par l'honorable sénateur Grafstein :**

25 novembre 2005—Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le mardi 16 novembre 2004, et l'ordre adopté par le Sénat le mardi 16 juin 2005, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers, soit habilité à reporter la date de présentation de son rapport final du 30 novembre 2005 au 30 juin 2006;

Qu'il conserve jusqu'au 30 septembre 2006 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Nº 146.**Par l'honorable sénateur Grafstein :**

25 novembre 2005—Que, par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le jeudi 18 novembre 2004, et l'ordre adopté par le Sénat le mardi 22 mars 2005, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions traitant de dons de charité au Canada, soit habilité à reporter la date de présentation de son rapport final du 30 novembre 2005 au 31 décembre 2006;

Qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2007 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

QUESTIONS

No. 15.

By the Honourable Senator Downe:

June 21, 2005—Regarding the Guaranteed Income Supplement (GIS)

1. Could the Government of Canada provide a copy of any briefing information that has been prepared since January 2004 for the Minister of Social Development or the Minister of State (Families and Caregivers) regarding eligible seniors who are not currently receiving the GIS benefit?
2. Could the Government of Canada provide a copy of any briefing information prepared since January 2004 for the Minister of Social Development or the Minister of State (Families and Caregivers) specifically for eligible seniors in Prince Edward Island who are not currently receiving the GIS benefit?

No. 16.

By the Honourable Senator Downe:

June 21, 2005—Regarding Governor in Council Appointments

1. Could the Government of Canada provide a list of all of the Governor in Council (GIC) appointments for Prince Edward Island from December 1, 2003 to May 31, 2005?
2. Could the Government of Canada provide the name of the appointee, the board, agency, commission or other appointment he or she received and the length of the term?

No. 17.

By the Honourable Senator Downe:

June 21, 2005—Regarding Ministerial Appointments

1. Could the Government of Canada provide a list of all Ministerial appointments for Prince Edward Island from December 1, 2003 to May 31, 2005?
2. Could the Government of Canada provide the name of the appointee, the appointment he or she received and the length of the term?

No. 18.

By the Honourable Senator Downe:

June 21, 2005—Regarding the Canadian Consul General in New York:

1. Could the Government of Canada provide an explanation for the decision of the Canadian Consul General in New York to host a dinner on November 11, 2003 for Lord Conrad Black on the occasion of the publication of his book on the former United States President, Franklin D. Roosevelt?
2. Is it the policy for Canadian Foreign Affairs officials to spend Canadian tax dollars honouring someone who has renounced and rescinded their Canadian citizenship?

QUESTIONS

Nº 15.

Par l'honorable sénateur Downe :

21 juin 2005—En ce qui concerne le Supplément de revenu garanti (SRG)

1. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir une copie de tout document d'information préparé depuis janvier 2004 pour le ministre du Développement social ou le ministre d'État (Famille et Aidants naturels) sur les personnes âgées qui ont droit au SRG mais ne le touchent pas?
2. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir une copie de tout document d'information préparé depuis janvier 2004 pour le ministre du Développement social ou le ministre d'État (Famille et Aidants naturels) portant spécifiquement sur les personnes âgées de l'Île-du-Prince-Édouard qui ont droit au SRG mais ne le touchent pas?

Nº 16.

Par l'honorable sénateur Downe :

21 juin 2005—Pour ce qui est des nominations par décret

1. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir la liste de toutes les nominations par décret qui concernent l'Île-du-Prince-Édouard du 1^{er} décembre 2003 au 31 mai 2005?
2. Le gouvernement du Canada pourrait-il indiquer le nom de la personne nommée, le poste auquel elle a été nommée et la durée de son mandat?

Nº 17.

Par l'honorable sénateur Downe :

21 juin 2005—Pour ce qui est des affectations ministérielles

1. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir la liste de toutes les affectations ministérielles qui concernent l'Île-du-Prince-Édouard du 1^{er} décembre 2003 au 31 mai 2005?
2. Le gouvernement du Canada pourrait-il indiquer le nom de la personne nommée, le poste auquel elle a été nommée et la durée de son mandat?

Nº 18.

Par l'honorable sénateur Downe :

21 juin 2005—Au sujet de la Consule générale du Canada à New York —

1. Le gouvernement du Canada pourrait-il bien nous expliquer la décision de la Consule générale du Canada à New York de donner une réception, le 11 novembre 2003, en l'honneur de Lord Conrad Black à l'occasion de la publication de son livre sur l'ancien Président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt?
2. Est-il courant chez les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères du Canada de dépenser l'argent des contribuables pour honorer quelqu'un qui a renoncé à sa citoyenneté canadienne?

3. In addition to Canadian Consul General Pamela Wallin, Lord Black, and Lady Black, could the Government of Canada provide the names of any other guests who were invited to the November 11, 2003, dinner in honour of Lord Black?

No. 19.**By the Honourable Senator Downe:**

June 21, 2005—Regarding Government Decentralization

1. Could the Government of Canada provide a copy of any briefing material that has been prepared since December 2003 for the Prime Minister or any other minister regarding proposals to relocate government departments (or parts thereof), agencies and Crown corporations from the National Capital area to the regions of Canada?
2. Could the Government of Canada provide documents prepared by any government department since December 2003 assessing which government departments (or parts thereof), agencies or Crown corporations could be relocated from the National Capital area to the regions of Canada?

No. 23.**By the Honourable Senator Meighen:**

November 3, 2005—With respect to the potential liquefied natural gas terminals on Passamaquoddy Bay and a study being initiated by the Government of Canada:

1. What are the terms of the study? Is the impact on Canadian sovereignty one of the elements being studied?
2. What is the projected completion date of the study?
3. What branch of what department is responsible for managing the research contracts or conducting the research?
4. Was the study put out to tender? If it was put out to tender, how many tender bids or submissions were received? What criteria were used to award the tender?
5. Who is conducting the study?
6. If the study is being conducted by an outside person or agency, who in the Department has met with that outside agency to discuss the terms of reference? When and where were the meetings held?
7. What other parties are being contacted for their views as part of this study?
8. Will public consultations be part of the study?
9. What is the total estimated cost of the study?

3. En plus de la Consule générale Pamela Wallin, de Lord Black et de Lady Black, le gouvernement du Canada pourrait-il bien nous fournir les noms des autres personnes invitées à la réception du 11 novembre 2003 en l'honneur de Lord Black?

Nº 19.**Par l'honorable sénateur Downe :**

21 juin 2005—Concernant la décentralisation du gouvernement

1. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir une copie de tous les documents qui ont été préparés depuis décembre 2003 à l'intention du Premier ministre ou de tout autre ministre au sujet de propositions visant à déménager des ministères fédéraux (en totalité ou en partie), des organismes et des sociétés d'État de la région de la capitale nationale dans d'autres régions du Canada?
2. Le gouvernement du Canada pourrait-il fournir les documents préparés par les ministères fédéraux depuis décembre 2003 indiquant quels ministères fédéraux (en totalité ou en partie), organismes ou sociétés d'État pourraient être déménagés de la région de la capitale nationale dans d'autres régions du Canada?

Nº 23.**Par l'honorable sénateur Meighen :**

3 novembre 2005—Concernant les éventuels terminaux de gaz naturel liquéfié dans la baie de Passamaquoddy et une étude entreprise par le gouvernement du Canada :

1. Quelles sont les modalités de l'étude? Les répercussions sur la souveraineté canadienne compteront-elles parmi les aspects étudiés?
2. Quelle est la date prévue d'achèvement de l'étude?
3. Quelle direction de quel ministère est chargée de gérer les contrats de recherche ou de mener la recherche?
4. L'étude a-t-elle fait l'objet d'un appel d'offres? Si oui, combien d'offres ou de soumissions ont été reçues? Quels critères ont servi à l'adjudication?
5. Qui réalise l'étude?
6. Si l'étude est réalisée par une personne ou une entreprise de l'extérieur, qui au sein du Ministère a rencontré celle-ci pour discuter du cadre de référence? Où et quand les rencontres ont-elles eu lieu?
7. Les avis de quelles autres parties ont-ils été sollicités dans le cadre de l'étude?
8. Des consultations publiques sont-elles prévues dans le cadre de l'étude?
9. À combien le coût total de l'étude est-il évalué?

No. 24.**By the Honourable Senator Downe:**

November 22, 2005—Could the Minister of Public Works provide copies of all correspondence (including e-mails and notes to the Minister) pertaining to the decision to name the new federal building in Charlottetown the Jean Canfield Building?

No. 25**By the Honourable Senator Spivak:**

November 23, 2005—1. With respect to the demolition of buildings located at 420 Meech Lake Road in 2001 and at the Alexander Property in 2000, were written proposals submitted to the National Capital Commission, in accordance with Section 12 of the National Capital Act?

2. If such proposals were prepared, on what date were they submitted, by whom, and can the National Capital Commission provide copies?

3. On what date were these submissions approved, by whom, and can the NCC provide copies of those approvals?

4. If no such proposals were submitted, why were they not submitted?

5. What are the NCC's contract stipulations concerning the acquisition by contractors of demolition permits for work performed on Gatineau Park properties?

6. Did the contractors who demolished the buildings located at 420 Meech Lake Road in 2001 and at the Alexander Property in 2000 obtain those permits?

7. What measures did the NCC take to verify whether contractors had acquired demolition permits for buildings located at 420 Meech Lake Road in 2001 and at the Alexander Property in 2000?

8. If the contractors who demolished the buildings located at 420 Meech Lake Road in 2001 and at the Alexander Property in 2000 did not obtain demolition permits, why did they not obtain them and what measures of redress has the NCC taken in this regard?

9. Who were the contractors hired by the NCC to demolish buildings located at 420 Meech Lake Road in 2001 and at the Alexander Property in 2000?

10. What is the number of acres and technical metes and bounds description for each property listed under numbers 59362 (Cecily Philips Chrzanowski) and 59264 (Roderick Fraser Sparks) used for the Skyline Parking Lot by virtue of the emphyteutic deed linking 3133591 Manitoba Ltd. and the NCC?

11. What is the number of acres and technical metes and bounds description for each property listed under numbers 6284 and 5033 (Roderick Percy Sparks) located at the base of the Skyline ski area by virtue of the emphyteutic deed linking 3133591 Manitoba Ltd. and the NCC?

Nº 24.**Par l'honorable sénateur Downe :**

22 novembre 2005—Le ministre des Travaux publics pourrait-il fournir des copies de tous les documents (y compris les courriels et les notes au Ministre) relatifs à la décision de nommer le nouvel édifice fédéral à Charlottetown l'édifice Jean-Canfield?

Nº 25.**Par l'honorable sénateur Spivak :**

23 novembre 2005—1. En ce qui concerne la démolition des bâtiments situés au 420, chemin du lac Meech en 2001 et sur la propriété Alexander en 2000, des propositions écrites ont-elles été présentées à la Commission de la capitale nationale, comme l'exige l'article 12 de la Loi sur la capitale nationale?

2. Si de telles propositions ont été préparées, à quelle date ont-elles été présentées, par qui, et la Commission de la capitale nationale peut-elle en fournir des copies?

3. À quelle date ces propositions ont-elles été approuvées, par qui, et la CCN peut-elle fournir des copies de ces approbations?

4. Si aucune proposition n'a été présentée, pourquoi en a-t-il été ainsi?

5. Que prévoit le contrat de la CCN au sujet de l'obtention, par les entrepreneurs, de permis de démolition pour les travaux effectués sur des propriétés situées dans le parc de la Gatineau?

6. Les entrepreneurs qui ont démolis les bâtiments situés au 420, chemin du lac Meech en 2001 et sur la propriété Alexander en 2000 avaient-ils obtenu ces permis?

7. Quelles mesures la CCN a-t-elle prises pour vérifier si les entrepreneurs avaient obtenu des permis de démolition pour les bâtiments situés au 420, chemin du lac Meech en 2001 et sur la propriété Alexander en 2000?

8. Si les entrepreneurs qui ont démolis les bâtiments situés au 420, chemin du lac Meech en 2001 et sur la propriété Alexander en 2000 n'avaient pas obtenu des permis de démolition, pourquoi n'avaient-ils pas obtenu ces permis et quelles mesures réparatoires la CCN a-t-elle prises à cet égard?

9. Quels sont les entrepreneurs qui ont été embauchés par la CCN pour démolir les bâtiments situés au 420, chemin du lac Meech en 2001 et sur la propriété Alexander en 2000?

10. Quel est le nombre d'acres et quelle est la description technique (bornes et limites) de chacune des propriétés inscrites sous les numéros 59362 (Cecily Philips Chrzanowski) et 59264 (Roderick Fraser Sparks) utilisées pour des stationnements dans le secteur Skyline en vertu du bail emphytéotique liant la société 3133591 Manitoba Ltd. et la CCN?

11. Quel est le nombre d'acres et quelle est la description technique (bornes et limites) de chacune des propriétés inscrites sous les numéros 6284 et 5033 (Roderick Percy Sparks) situées à la base du secteur Skyline en vertu du bail emphytéotique liant la société 3133591 Manitoba Ltd. et la CCN?

12. What other properties located south of Meech Lake Road, mentioned in response no. 7, Sessional Paper No. 1/38-807-S and used as part of the Skyline Ski area, were included in the emphyteutic deed linking 3133591 Manitoba Ltd. and the NCC?
13. How many acres does each of those properties include?
14. Under which numbers are those properties listed with the Registry Office for the Registration Division of Gatineau?
15. For each fiscal year since 1988, what has been the total amount of the NCC Acquisition and Disposal Fund?
16. For each fiscal year since 1988, how much money from the NCC Acquisition and Disposal fund has been spent on acquiring properties in Gatineau Park?
17. For each fiscal year since 1988, how much money from the NCC Acquisition and Disposal Fund has been spent on other acquisitions?
18. What is the complete list of properties outside Gatineau Park acquired since 1988 through the NCC Acquisition and Disposal Fund, and how much money was drawn from that Fund to purchase each of those properties?
19. How many submissions did the NCC receive in its 1994 request for proposals to administer the Camp Fortune Ski Centre?
20. From whom did it receive proposals to administer the Camp Fortune Ski Centre?
21. What were the full contents of each of these proposals to administer the Camp Fortune Ski Centre?
22. Did any of these proposals to administer the Camp Fortune Ski Centre include plans to develop the Skyline properties located south of Meech Lake Road?

Please note that I wish to receive a response within 45 days of tabling these questions.

12. Quelles autres propriétés situées au sud du chemin du lac Meech, mentionnées dans la réponse n° 7 du document parlementaire du Sénat n° 1/38-807-S et utilisées comme faisant partie du secteur Skyline figuraient dans le bail emphytéotique liant la société 3133591 Manitoba Ltd. et la CCN?

13. Combien d'acres chacune de ces propriétés compte-t-elle?

14. Sous quels numéros ces propriétés sont-elles inscrites auprès du Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Gatineau?

15. Pour chaque exercice depuis 1988, quel été le montant total du Fonds d'acquisition et d'aliénation de la CCN?

16. Pour chaque exercice depuis 1988, combien d'argent provenant du Fonds d'acquisition et d'aliénation de la CCN a été utilisé pour acquérir des propriétés dans le parc de la Gatineau?

17. Pour chaque exercice depuis 1988, combien d'argent provenant du Fonds d'acquisition et d'aliénation de la CCN a été utilisé pour faire d'autres acquisitions?

18. Quelle est la liste complète des propriétés situées à l'extérieur du parc de la Gatineau qui ont été acquises depuis 1988 par l'entremise du Fonds d'acquisition et d'aliénation de la CCN, et combien d'argent provenant de ce fonds a été utilisé pour l'achat de chacune de ces propriétés?

19. Combien de soumissions la CCN a-t-elle reçues en réponse à la demande de propositions qu'elle a faite en 1994 pour la gestion du centre de ski de Camp Fortune?

20. Qui a présenté des propositions visant à gérer le centre de ski de Camp Fortune?

21. Quelle était la teneur complète de chacune des propositions visant à gérer le centre de ski de Camp Fortune?

22. Est-ce que l'une ou l'autre des propositions visant à gérer le centre de ski de Camp Fortune comprenait des plans pour développer les propriétés du secteur Skyline situées au sud du chemin du lac Meech?

Veuillez noter que je m'attends à recevoir une réponse dans les 45 jours suivant le dépôt de ces questions.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*